

Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat

Lionel Prouteau et François-Charles Wolff*

Le bénévolat informel est un comportement mal connu et peu reconnu en France. Il est constitué de l'ensemble des services non rémunérés rendus hors du foyer et en dehors de tout cadre organisé. L'enquête Insee de 1998-1999 sur les emplois du temps permet d'en appréhender un aspect important, celui des services rendus pour d'autres ménages, qu'ils soient apparentés ou non. Près d'un Français sur deux a réalisé de tels services informels dans les quatre semaines qui précédaient l'enquête, avec toutefois des fréquences très variables.

Les profils des participants sont assez nettement distincts selon les types de services réalisés, mais aussi selon que les bénéficiaires des aides appartiennent au réseau familial ou non. Les contraintes que font peser les autres temps sociaux, particulièrement ceux consacrés à l'activité professionnelle et aux tâches domestiques, ne sont pas sans effet sur ce comportement bénévole, mais leur influence n'est ni mécanique, ni univoque. Recevoir une aide de tiers prédispose à en apporter soi-même à autrui. Le bénévolat informel s'inscrit donc dans le cadre de l'entretien de réseaux de réciprocité. Parce qu'il est aussi un moyen de tisser et d'entretenir des contacts interpersonnels, il répond également à des motivations d'ordre relationnel.

* Lionel Prouteau appartient au LEN-CEBS de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Nantes. François-Charles Wolff appartient au LEN-CEBS de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Nantes, à la Direction des recherches de la Cnav et à l'Ined.
Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Les difficultés récurrentes que connaît l'État providence conduisent à repenser l'articulation de l'action des pouvoirs publics avec celle des réseaux d'aides privées qui s'expriment dans le cadre de la famille, bien sûr, mais aussi dans celui du voisinage ainsi que par le biais des associations. Une telle situation incite à mieux connaître ces solidarités de proximité pour en comprendre les dynamiques, en appréhender l'ampleur mais aussi les limites. À ce titre, le comportement bénévole requiert évidemment une attention spécifique. Mais en ce qui le concerne, l'investigation empirique n'est pas chose aussi aisée qu'on pourrait le penser de prime abord. En effet, qu'est-ce qu'être bénévole ? La réponse à cette question ne va pas de soi. Les représentations du bénévolat sont marquées du sceau de l'hétérogénéité : elles portent l'empreinte des idiosyncrasies nationales, des appartenances sociales et culturelles, des affiliations idéologiques. Les difficultés de repérage qu'engendre cette variabilité des perceptions spontanées pourraient être atténuées par l'effort des chercheurs en sciences sociales pour dégager une définition commune de ce comportement. Mais à ce niveau également, c'est la diversité qui prévaut.

Cnaan, Handy et Wadsworth (1996), à partir de l'analyse de plusieurs définitions tirées d'études américaines, distinguent quatre dimensions constitutives de cette hétérogénéité. L'une d'entre elles paraît plus particulièrement intéressante lorsqu'il s'agit d'éclairer l'importance prise par les activités bénévoles en France (1). Elle concerne le contexte dans lequel les personnes agissent. Pour les uns, le bénévolat doit être circonscrit aux activités volontaires et non rémunérées qui se déroulent au sein d'une organisation. Pour d'autres, son champ doit être étendu à ce que les Anglo-Saxons appellent *informal volunteering*, c'est-à-dire le bénévolat informel, que Blanchet (1990, p. 8) appelle également « bénévolat spontané » et que les Canadiens francophones nomment parfois « bénévolat non encadré » (Duchesne, 1989).

Une partie du bénévolat est réalisée en dehors des associations

Par bénévolat informel, il faut entendre les dons de temps réalisés à l'extérieur de la sphère domestique et en dehors de toute appartenance organisationnelle. Le champ de ces aides paraît assez vaste. Y sont inclus les services qui sont rendus à d'autres ménages comme par exemple faire les courses pour son voisin âgé qui a des

difficultés de mobilité. Il peut s'agir aussi d'aides directement apportées à la communauté. Ainsi, dans une agglomération de montagne, le déneigement d'une rue ou d'un trottoir, effectué spontanément et éventuellement par alternance, est un service rendu à tous les résidents du voisinage (y compris celui qui réalise l'activité) et non à un ménage précis. Les actions réalisées à titre individuel visant la protection de l'environnement (évacuer les débris sur une plage) peuvent également être évoquées au registre de ces services à la collectivité.

Négliger le bénévolat informel présente l'inconvénient d'introduire un biais dans les comparaisons internationales en matière de comportement bénévole. Ce risque existe plus nettement lorsque l'exercice est mené entre pays ayant des niveaux de développement très différents, puisque l'importance relative de la participation informelle tend à être d'autant plus grande que le pays est économiquement moins développé (Davis Smith, 1999). Mais même dans un cadre *a priori* moins hétérogène, ignorer ces services informels peut avoir des conséquences fâcheuses. Reed et Selbee (2000) soulignent ainsi, s'agissant du Canada, que les types de contribution diffèrent d'une région à l'autre. Ils constatent notamment qu'au Québec, les individus ont une plus forte tendance à rendre service de manière informelle, mais affichent moins d'attrait pour le bénévolat encadré. Ne retenir que ce dernier entraîne donc une sous-estimation de l'inclination des habitants de la « Belle Province » à donner de leur temps. Notant que les différences régionales se trouvent être substantiellement atténuées si sont agrégés les bénévolats formel et informel, ces auteurs concluent que l'étude des contributions volontaires ne peut être réalisée « *de façon appropriée que par des mesures du bénévolat et de l'aide encadrés et informels, chacun de ces éléments n'étant pas suffisant en soi* » (Reed et Selbee, p. 8).

Bien que l'inscription de ces activités informelles dans le champ de la participation bénévole ne fasse nulle part consensus, elle paraît soulever en France plus de réticences qu'ailleurs. L'image prévalente du bénévolat y est sujette à une double restriction : il n'est d'engagement bénévole que dans le cadre d'organisations, et celles-ci sont généralement réduites aux seules associations. Simonet (1998, p. 58) traduit bien

1. Les trois autres dimensions sont relatives au caractère volontaire de l'acte, à l'existence et à la nature d'un éventuel retour et, enfin, à la nature des bénéficiaires de l'activité bénévole.

ce réductionnisme lorsqu'elle souligne que dans notre pays « il y a [...] une adéquation entre la pratique et la structure au sens où nous ne trouvons pas d'associations sans bénévoles et peu de bénévolat en dehors de la structure associative ». Dans la définition qu'il avançait en 1974, le Centre d'études et d'information sur le volontariat voyait quant à lui dans le bénévole « celui qui s'engage, de son plein gré, de manière désintéressée, dans une action organisée, au service de la communauté » (Le Net et Werquin, 1985). Cette définition paraît bien exclure qu'il puisse exister un bénévolat non organisé.

Sans épouser un point de vue aussi net, le Conseil économique et social témoigne également de réticences à son égard lorsqu'il définit le bénévole (Cheroutre, 1989). Celui-ci est d'abord présenté comme une personne « qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui, action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial ». Il est alors précisé que « cette action est réalisée d'une manière informelle ou formelle » (Cheroutre, p. 26). Toutefois, quelques lignes plus loin, cette conception extensive du bénévolat est passablement atténuée. En effet, évoquant ce qu'il nomme les « relations interpersonnelles comme la relation conviviale entre amis ou l'échange entre voisins », le rapport souligne que « il n'est pas rare dans les nouveaux ensembles de voir l'entraide organisée par des "coups de mains" donnés dans la vie quotidienne auxquels les services marchands ont du mal à répondre. C'est la naissance des échanges "troc-temps" : une heure de part et d'autre, donnée en utilisant son talent ou sa compétence pour satisfaire la demande de l'autre [...] » (ibid., pp. 27-28). Mais il est alors affirmé que « nous sommes évidemment dans une autre sphère que celle du bénévolat [...] ». N'est-ce pas amputer le bénévolat informel de dimensions essentielles que d'en exclure ainsi les services rendus entre ménages ?

La prégnance de cette image réductrice explique probablement que la participation bénévole informelle soit en France peu connue et reconnue. À la différence des enquêtes nationales sur le bénévolat réalisées aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou au Canada, elle n'a pas été prise en compte par celles qui ont été menées dans les années 1990 par le Laboratoire d'économie sociale pour le compte de la Fondation de France (Archambault et Boumendil, 1997) (2).

Bénévolat informel et services à la famille : des contours à préciser

Appréhender l'ampleur du bénévolat informel suppose cependant qu'en soient précisées les frontières. Le bénévolat est une activité non contrainte, c'est-à-dire réalisée en dehors de toute obligation légale ou de tout rapport de subordination entériné par la loi. Pour appréhender sans ambiguïté le comportement bénévole, il conviendra par conséquent de proscrire de son champ la sphère des activités professionnelles puisque la subordination est constitutive du rapport salarial, et ce alors même qu'il peut y avoir un don de temps volontaire dans le cadre de ces activités (3). De la même façon, les services réalisés dans la sphère domestique en seront exclus puisque les relations en son sein sont soumises à un certain nombre d'obligations légales. Les époux sont soumis au devoir de secours et de contribution aux charges du mariage. Le père et la mère sont tenus de nourrir, entretenir et élever leurs enfants. Mais qu'en est-il des services rendus à d'autres personnes apparentées vivant en dehors du foyer de l'aidant ? Ne conviendrait-il pas de les proscrire tout aussi catégoriquement de l'horizon du bénévolat au motif, fondé, que l'obligation alimentaire ne s'arrête pas aux frontières de la famille nucléaire ? La réponse à la question reste ouverte.

En fait, souligne Bénabent (2003, p. 558), « le droit français a une conception assez restrictive du cercle de solidarité familiale. Il ne reconnaît d'obligation alimentaire qu'entre époux, d'une part, et entre parents et alliés en ligne directe, d'autre part » (4). Dans ce cadre, ce sont donc seulement les services entre ménages reliés par des liens de parenté en ligne directe qu'il s'agit d'exclure (les services entre époux étant évidemment exclus pour autant qu'ils vivent sous le même toit). Il est néanmoins possible d'adopter un point de vue encore plus souple en

2. Les enquêtes du LES, conduites en lien avec le programme Johns Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif, n'ont porté attention qu'au seul bénévolat réalisé dans les organisations de ce secteur.

3. Cette disposition à donner de sa personne est même probablement un ingrédient indispensable au bon déroulement de maintes activités professionnelles. Akerlof (1982) analyse pour sa part comment une logique de don – contre-don peut pénétrer la relation salariale.

4. L'auteur précise que les parents en ligne directe sont les ascendants et descendants, quels que soient le degré et la nature du degré de parenté (filialité légitime, adoptive ou naturelle). En revanche, l'obligation est plus restreinte entre alliés en ligne directe puisqu'elle ne concerne que les rapports des gendres ou belles-filles avec leurs beau-père et belle-mère. Le droit français ne reconnaît aucune obligation alimentaire entre collatéraux.

considérant que l'obligation alimentaire vise *principalement* un cercle familial encore plus restreint. Bénabent (ibid., pp. 558-559) note en effet que « *sans le dire expressément* », notre droit établit une distinction « *qui est officiellement reconnue par un grand nombre de droits étrangers* », entre un premier cercle de la famille, limité aux conjoints et aux enfants mineurs, au sein duquel existent des obligations renforcées (alimentaires, contribution aux charges du mariage, entretiens des parents à l'égard des enfants mineurs ou jeunes majeurs), et un second cercle de solidarité, moins exigeant. Et l'auteur constate que la jurisprudence récente consacre cette dualité (5).

Autrement dit, c'est bien ce premier cercle qui est le lieu privilégié des devoirs d'assistance juridiquement exécutoires, et à ce titre les relations qui s'y déroulent échapperont sans conteste au registre du bénévolat. S'agissant des ménages ayant un lien de parenté en ligne directe, leurs relations n'échappent pas à certaines obligations, mais elles sont plus faibles. Les contraintes à l'œuvre sont davantage d'ordre moral (6). Dans ces conditions, l'inclusion des services réalisés entre de tels ménages au sein du bénévolat informel n'est pas impensable. On est à l'évidence dans une « zone grise » qui est sujette à discussion. Elle peut tout aussi bien être considérée comme partie intégrante du bénévolat informel (il s'agit alors de ses confins) ou au contraire en être exclue (7). En revanche, les services rendus à d'autres membres de la famille n'ont aucune raison de ne pas figurer au nombre de ces activités bénévoles informelles.

Concrètement, les enquêtes conduites à l'étranger adoptent sur cette question des attitudes assez différentes. Aux États-Unis, *The Independent Sector* définit le bénévolat informel comme une aide apportée à un voisin, un ami, ou une organisation, mais dans ce dernier cas sur une base *ad hoc*, c'est-à-dire en dehors de toute appartenance à ladite organisation (Hodgkinson et Weitzman, 1996). Les aides à la famille paraissent donc proscrites. En Grande-Bretagne, *The National Centre for Volunteering* est plus nuancé puisque les activités exclues de ce type de bénévolat sont seulement celles qui ont été réalisées pour de proches parents, ce terme s'appliquant aux conjoints ou concubins, aux père et mère, aux enfants et aux grands-parents (Lynn et Davis Smith, 1991). Au Canada, le bénévolat non encadré occupait, dans l'enquête de *Statistique Canada* menée en 1987, un champ encore plus large puisqu'il recouvrait l'ensemble des aides apportées à la collectivité

et à d'autres personnes, en dehors de toute appartenance à un groupe ou à un organisme et à condition qu'aucune d'entre elles ne vive dans le ménage de l'aidant (Duschesne, 1989, p. 92). Les aides aux parents, quel que soit le degré de parenté, étaient par conséquent considérées. Une telle acception extensive du bénévolat rejoint celle que défend Wolozin (1975) pour qui le bénévolat a vocation à inclure tous les services non rémunérés dès lors qu'ils sont rendus à des personnes n'appartenant pas à *l'unité domestique*.

Les services informels non domestiques dans l'enquête *Emploi du temps* 1998-1999

Une fois sa définition et son champ arrêtés, il reste à mesurer empiriquement l'importance de ce bénévolat. La connaissance de ces activités bénévoles informelles gagnerait à la réalisation d'enquêtes spécifiques. En leur absence, on a eu recours aux données réunies par l'enquête sur les emplois du temps conduite par l'Insee en 1998-1999 pour en éclairer certains aspects.

Bien qu'elles n'accordent pas aux différentes formes de bénévolat un intérêt privilégié, les enquêtes de l'Insee sur les emplois du temps n'en constituent pas moins des sources intéressantes pour étudier ces comportements, dans la mesure où ils peuvent être appréhendés. En effet, il est alors possible de les mettre en relation avec les caractéristiques socio-démographiques assez richement documentées des personnes interrogées ainsi qu'avec leurs autres activités (professionnelles, domestiques, loisirs, participation sociale, etc.) pratiquées par celles-ci. L'enquête de 1985-1986 a été utilisée à cet effet (Prouteau, 1998). Néanmoins, si le bénévolat formel pouvait y être repéré sans trop de difficultés, l'identification des activités bénévoles informelles était en revanche plus problématique, cette situation conférant aux résultats obtenus un caractère seulement exploratoire.

5. Ainsi, « on ne peut s'adresser aux grands-parents qu'à titre subsidiaire ». De plus, les devoirs du cercle de solidarité renforcée « ne peuvent faire l'objet d'une déchéance comme ceux du second cercle » (ibid., p. 559).

6. De plus, dans ce second cercle, plus lâche, de solidarité, l'obligation alimentaire se traduit par une pension alimentaire, c'est-à-dire une aide en argent, bien plus souvent que par une aide en temps qui retient ici notre attention, puisque le bénévolat ne recouvre que les dons de temps.

7. La décision d'inclure ces aides dans le bénévolat présente l'inconvénient de traiter différemment les mêmes services rendus entre les mêmes parents (en ligne directe) selon qu'ils sont ou non corésidents. Ainsi, les aides apportées par une fille à sa mère seront considérées comme du bénévolat si la mère vit dans un ménage indépendant, mais elles cessent de l'être si la mère rejoint le foyer de sa fille.

L'enquête de 1998-1999 offre de ce point de vue davantage d'opportunités. Réalisée sur un échantillon national de 8 186 ménages, les données collectées sont issues de plusieurs questionnaires. Le premier d'entre eux porte sur le ménage. Il informe sur sa composition ainsi que sur ses caractéristiques principales : la région et le type de commune d'appartenance, le statut d'occupation du logement, l'équipement de ce dernier, le revenu domestique, etc. Le second questionnaire est individuel et a été administré à tous les membres des ménages enquêtés âgés de plus de 15 ans. Il renseigne sur leurs activités habituelles et le contexte de leur réalisation. Un carnet a également été remis à ces mêmes personnes, dans lequel elles étaient invitées à noter précisément l'emploi du temps d'une de leurs journées. Après élimination des cas pour lesquels l'information était manquante, l'échantillon sur lequel la présente investigation a été menée comporte 14 931 observations.

Un volet spécifique du questionnaire « individu » est consacré aux « services rendus à des personnes hors ménage ». Le répondant y est interrogé sur son éventuelle réalisation, au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête, des activités suivantes : faire les courses, faire du ménage ou/et du repassage, préparer le repas, jardiner et/ou arroser le jardin, bricoler, s'occuper d'adultes, s'occuper d'enfants, s'occuper d'animaux, transporter ou déménager. Une rubrique « autres aides » complète cette liste. En cas de réponse affirmative, la personne se voit demander combien de fois elle a rendu ces services et à qui ceux-ci s'adressaient-ils principalement. Le questionnaire distingue, parmi les bénéficiaires possibles, la famille, les amis, les collègues, les voisins. Tout répondant ayant indiqué avoir réalisé au moins un de ces services est identifié comme participant à des activités bénévoles informelles. Les carnets n'ont pu être exploités dans la confection de cet indicateur. D'une part, l'information communiquée sur ces services y est moins fournie : on ne peut savoir si les bénéficiaires font ou non partie de la famille. D'autre part, les aides ont souvent une fréquence trop faible pour qu'elles puissent être appréhendées sur une durée aussi courte que la journée.

La méthode de repérage du bénévolat ici utilisée présente l'intérêt de ne pas être soumise aux représentations, dont la diversité a déjà été soulignée, qu'ont les répondants de ce comportement (8). Ce souci de s'affranchir des perceptions spontanées des acteurs est tout particulièrement souligné au Royaume-Uni dans les enquêtes nationales spécifiques condui-

tes par *The National Centre for Volunteering* (Lynn et Davis Smith, 1991 ; Davis Smith, 1998). Ces dernières évitent en effet délibérément d'utiliser les termes de bénévolat et de bénévole pour appréhender l'éventuel engagement des répondants. Le questionnaire s'efforce plutôt de leur faire déclarer les activités non rémunérées auxquelles ils se sont éventuellement adonnés et les interroge sur les conditions dans lesquelles elles ont été réalisées. Une telle méthodologie, outre qu'elle présente l'intérêt de mieux mobiliser la mémoire des personnes interrogées, investit les chercheurs de la responsabilité d'identifier eux-mêmes le bénévolat en fonction de la définition qu'ils entendent donner à ce terme. L'approche retenue peut alors être qualifiée d'objectiviste dans le sens où elle conduit à définir comme bénévoles « *des pratiques sociales qui ne sont pas elles-mêmes forcément considérées par les acteurs comme relevant du bénévolat* » (Gottraux, 1989, p. 66).

Cette approche objectiviste rencontre toutefois des limites. Il serait en effet illusoire de considérer qu'on puisse émanciper entièrement les informations recueillies des représentations subjectives des enquêtés. La remarque s'applique particulièrement au bénévolat informel. Par exemple, une activité consistant à tenir compagnie, de temps à autre, à une personne âgée pourra être perçue comme un service rendu à autrui et être alors mentionnée en réponse à la question « vous occupez-vous d'adultes ? ». Mais la même activité peut être considérée par un autre enquêté comme une pure activité de sociabilité, qui permet le cas échéant au répondant d'échapper à sa propre solitude. Dans ce cas, elle peut ne pas être signalée au titre d'une aide apportée. S'il est donc possible de réduire l'influence de la subjectivité des personnes interrogées, notamment en affinant les questions posées relativement aux circonstances dans lesquelles les activités se déroulent, *in fine*, c'est bien le répondant lui-même qui décidera si l'activité qu'il réalise a un caractère d'aide ou non. En l'absence d'informations supplémentaires, en particulier sur les intentions qui sont celles des individus lorsqu'ils s'adonnent à l'activité, il est impossible d'éviter ce biais (9).

8. Cette prise de distance à l'égard des représentations des acteurs n'est évidemment valide que dans les limites de l'exercice qui est celui du repérage empirique de certaines activités d'aide préalablement définies. Mais il n'est pas ici question de nier que ces représentations puissent faire l'objet d'étude en tant que telles. Toutefois, ce projet n'est pas celui du présent article.

9. Même l'existence de questions relatives aux intentions ne résout pas nécessairement la difficulté, car encore faut-il supposer que les motivations déclarées correspondent aux motivations effectives.

À cette remarque, il faut ajouter que l'indicateur retenu laisse dans l'ombre certains aspects du bénévolat informel. C'est en particulier le cas des services rendus directement à la collectivité. Sans être formellement exclus des questions posées, aucune place ne leur est faite dans la liste des bénéficiaires des aides qui est proposée. De plus, la liste des services suggérés par le questionnaire n'est pas exhaustive : sont par exemple absentes les aides apportées à autrui pour réaliser des tâches administratives. Certes, une rubrique résiduelle est destinée à prendre en compte toutes ces activités non explicitement évoquées, mais il est douteux qu'elle atteigne pleinement cet objectif car, à la différence des autres items, le travail de remémoration du répondant n'y est pas stimulé. Enfin, parce que les questions posées concernent les services rendus durant les quatre semaines précédant l'enquête, il est probable que l'indicateur n'identifie qu'imparfaitement les bénévoles très occasionnels qui seraient mieux pris en compte si la période considérée était plus longue (10).

En revanche, l'indicateur peut prendre en compte des activités dont l'appartenance au bénévolat est susceptible d'objections. Il n'est pas impossible, par exemple, que des répondants aient indiqué des travaux ponctuels et rémunérés mais non déclarés. Mais surtout, la question relative aux bénéficiaires de l'aide ne permet pas de distinguer les ménages de la famille selon le lien de parenté entretenu avec l'aidant. En d'autres termes, il n'est pas possible de savoir si le bénéficiaire est un collatéral, un parent éloigné ou un parent en ligne directe. Dans ces conditions, l'indicateur est contraint soit à exclure tous les dons de temps en direction de la famille vivant en dehors du foyer, soit à les englober dans leur intégralité. Cette deuxième option a été retenue ici. Il a été noté que les contours ainsi donnés au bénévolat informel sont discutables, sans être pour autant irrecevables puisque c'est aussi ce choix que font certaines études étrangères. Dans le présent article, les dons de temps aux amis, voisins et collègues ont été regroupés sous l'appellation générale de services aux ménages non apparentés, qui seront distingués des aides apportées aux ménages de la famille.

En résumé, c'est donc la seule dimension des services entre ménages tels qu'ils sont définis par l'Insee qui sera ici exploitée. Il existe d'autres travaux relatifs aux relations d'entraide entre ménages. Ils portent tantôt sur les solidarités familiales (Pitrou, 1992 ; Attias-Donfut, 1995 et 1996 ; Crenner, 1999), tantôt sur les

rapports d'amitié ou de voisinage (Héran, 1987 ; Pan Ké Shon, 1998). Mais, d'une part, peu embrassent simultanément ces divers champs (11) et, d'autre part, si les aides en temps entrent bien dans le domaine de ces recherches, ils n'en constituent pas pour autant, contrairement au présent travail, l'objet exclusif, ni même principal.

La moitié des plus de 15 ans accomplissent des services informels

À l'aune de l'indicateur de participation retenu, il apparaît que 48 % des plus de 15 ans ont accompli des services informels destinés à d'autres ménages (cf. tableau 1), ce qui représente, par extrapolation à la population totale de même âge, plus de 22,5 millions de personnes (12). Parmi les services rendus, les plus cités sont ceux qui consistent à faire les courses et à s'occuper d'enfants. Puis un répondant sur dix déclare apporter une aide en matière de bricolage. Viennent ensuite les autres types de services avec des taux de participation qui se situent aux alentours de 6 % (8 % pour le transport/déménagement). La moitié des bénévoles n'a rendu qu'un seul type de services pendant les quatre semaines concernées par l'enquête. Un quart en a rendu deux et le dernier quart en a rendu au moins trois.

Qui sont ces personnes qui donnent ainsi leur temps ? Pour répondre à cette question et pour appréhender l'effet propre de certaines caractéristiques socio-économiques sur ces pratiques, on a mené une investigation économétrique sur la participation au bénévolat informel agrégé (c'est-à-dire sans que ne soient distingués les types de services ou les catégories de destinataires). À cet effet, on estime un modèle *probit* dichotomique sur la population totale (cf. tableau 2, colonne 1) (13). D'après les données,

10. Toutefois, avec un champ temporel de référence plus conséquent, c'est une autre difficulté qui surgit : la mobilisation de la mémoire est en effet plus incertaine.

11. Degenne et Lebeaux (1991) étudient les relations d'entraide entre ménages quelle que soit la nature des liens entre eux. Mais cette recherche est conduite au niveau des ménages et non des individus comme dans le présent article. Elle entend analyser le rôle que jouent ces réseaux d'entraide pour les ménages sans envisager les motivations de celles et ceux qui rendent ainsi service.

12. Pour l'extrapolation à la population totale de même âge on a utilisé les poids de sondage fournis par l'Insee, sans corriger ces poids des observations éliminées du fait de non-réponses partielles. Pour plus d'exactitude, il faudrait recalculer une pondération complète, mais cet exercice sort des limites du présent article.

13. On ne prend donc pas en compte le fait que l'échantillon peut comprendre plusieurs individus pour un même ménage. L'existence d'éventuels effets ménages est discutée plus en détail dans l'annexe 1.

Tableau 1
Les services informels rendus à d'autres ménages (au cours des quatre semaines précédant l'enquête)

	Taux de participation (en %)	Fréquence de participation	
		Moyenne	Écart-type
Services informels			
Agrégé	48,1	10,2	14,6
À la famille	32,1	10,6	15,3
Aux amis	22,6	6,7	9,9
Les types de services informels			
Faire les courses	19,5	4,2	5,2
Faire du ménage/repassage	6,3	4,4	5,2
Préparer le repas	6,5	6,7	8,7
Faire du jardinage	5,6	4,3	5,3
Faire du bricolage	11,0	3,7	4,8
S'occuper d'adultes	6,7	8,8	10,3
S'occuper d'enfants	16,1	6,7	7,8
S'occuper d'animaux	6,3	8,7	10,6
Transporter ou déménager	8,0	2,9	4,2
Autres services	6,2	4,8	6,4

Lecture : les fréquences sont calculées pour les seuls participants. Le tableau se lit de la manière suivante : 19,5 % de la population de plus de 15 ans a fait les courses pour un autre ménage au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les personnes qui ont rendu ces services l'ont fait en moyenne 4,2 fois au cours de cette période (soit approximativement une fois par semaine).
Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

Tableau 2
Les déterminants de la réalisation de services informels pour d'autres ménages

Variables	Probit		Tobit	
	Coefficient	t-test	Coefficient	t-test
Constante	- 0,26***	- 3,37	- 8,62***	- 6,71
Sexe féminin	0,12***	5,12	3,35***	8,94
Âge				
Moins de 25 ans	Réf.		Réf.	
25-34 ans	0,10**	2,17	1,21	1,63
35-44 ans	0,15***	3,24	3,10***	4,00
45-54 ans	0,14***	2,70	3,55***	4,18
55-64 ans	0,18***	3,03	6,24***	6,57
65 ans et plus	- 0,30***	- 4,95	- 2,23**	- 2,22
Statut matrimonial				
Célibataire	0,07	1,32	1,75*	1,92
Marié	0,11**	2,32	1,95**	2,52
Veuf	Réf.		Réf.	
Divorcé	0,11*	1,79	2,54**	2,53
Nombre d'enfants				
Aucun	Réf.		Réf.	
Un	- 0,30***	- 9,46	- 4,92***	- 9,45
Deux	- 0,30***	- 8,49	- 5,35***	- 9,34
Trois et plus	- 0,31***	- 7,85	- 5,12***	- 7,80
Niveau d'études				
Sans diplôme	Réf.		Réf.	
CEP	0,11***	2,88	1,49**	2,46
BEPC-CAP-BEP	0,19***	5,98	3,27***	6,24
Bac	0,25***	6,18	3,82***	5,87
Bac + 2	0,28***	5,88	4,62***	5,96
Supérieur à bac + 2	0,24***	4,56	3,51***	4,16
Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteur	- 0,07	- 0,73	- 1,22	- 0,84
Indépendant	- 0,32***	- 5,03	- 5,90***	- 5,50
Cadre	- 0,28***	- 5,07	- 5,76***	- 6,45
Profession intermédiaire	- 0,14***	- 3,27	- 3,32***	- 4,73
Employé	- 0,12***	- 3,31	- 2,45***	- 4,06
Ouvrier	- 0,10**	- 2,53	- 1,97***	- 2,97
Inactif	Réf.		Réf.	
Mauvais état de santé	- 0,45***	- 8,59	- 7,14***	- 8,05
Revenu mensuel				
Moins de 1 067 €	Réf.		Réf.	
De 1 067 à 1 524 €	0,06*	1,78	0,75	1,28
De 1 524 à 2 134 €	0,09**	2,50	0,87	1,46
De 2 134 à 3 201 €	0,05	1,24	- 0,05	- 0,08
Plus de 3 201 €	- 0,02	- 0,34	- 1,02	1,40
Propriétaire	0,03	1,08	0,65	1,56
Ancienneté dans le logement (10E - 1)	- 0,02	- 1,61	- 0,03	- 0,19
Ménage bénéficiaire d'aides	0,25***	10,11	2,76***	6,93
Nombre d'observations	14 931		14 931	

Lecture : les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***) , 5 % (**) et 10 % (*). Réf. désigne la catégorie de référence. Les régressions incluent également les variables de région de résidence (sept modalités).
Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

les femmes sont plus enclines à se consacrer à cette forme de bénévolat, alors que le bénévolat formel et plus largement la participation associative sont des activités au contraire plus masculines (Prouteau, 1998 ; Prouteau et Wolff, 2002). Appréhendée sous l'angle de l'âge, la participation au bénévolat informel présente une allure « en cloche » avec des probabilités plus fortes de pratiquer sur une large plage allant de 35 à 65 ans. Les personnes mariées ont une propension plus élevée à rendre service, peut-être parce que leurs réseaux relationnels sont plus larges, donc plus nombreuses également les occasions qu'elles ont d'apporter une aide. La présence d'enfants dans le foyer exerce un fort effet dissuasif sur les activités étudiées, ce qui peut être mis en relation avec les contraintes plus fortes qui pèsent alors sur les emplois du temps des adultes.

La participation au bénévolat informel est croissante avec le diplôme, du moins jusqu'au niveau bac + 2. Les inactifs et les agriculteurs se distinguent par leur probabilité plus forte de le pratiquer. Chez les premiers, l'absence d'activité professionnelle allège la contrainte temporelle. Chez les seconds, il se pourrait bien que les services ici envisagés revêtent en partie le caractère d'aides professionnelles entre ménages d'exploitants (14). Le revenu domestique exerce un effet non linéaire sur l'inclination à accomplir de tels services : toutes choses égales par ailleurs, c'est dans les tranches moyennes de revenus que la participation est la plus forte, les personnes disposant de revenus élevés ne se distinguant pas de celles situées dans la tranche la plus faible. Un état de santé précaire décourage la pratique de ces dons de temps. Enfin, le fait d'appartenir à un ménage qui bénéficie lui-même de services bénévoles en provenance de tiers élève substantiellement la probabilité de rendre de telles aides informelles, ce qui laisse présager que celles-ci s'inscrivent dans le cadre de relations de réciprocité qui seront réexaminées plus loin.

Pour appréhender l'influence des caractéristiques des bénévoles sur leur propension à rendre les différents types de services répertoriés, des modèles *probit* univariés ont été estimés pour chacun d'entre eux. Cet exercice permet notamment d'estimer l'impact des changements de modalité de chaque variable sur la probabilité de pratiquer l'activité étudiée (cf. tableau 3). Les corrélations deux à deux entre activités ont ensuite été examinées à partir de modèles *probit* bivariés (15). Les résultats obtenus font apparaître tout d'abord une forte différenciation

sexuelle des services rendus, laissant présumer un prolongement dans le bénévolat informel de la division des tâches qui reste prédominante dans l'univers domestique.

Ainsi, préparer les repas, faire les courses, le ménage et le repassage, s'occuper d'enfants ou d'adultes sont des aides fortement féminisées, au contraire du transport, du jardinage et surtout du bricolage, que les hommes sont nettement plus enclins à pratiquer. L'examen comparatif des différents types d'aide fait également ressortir des profils par âge parfois différents : préparer les repas et garder les animaux sont des services rendus plus souvent par les jeunes alors que s'occuper d'adultes ou bien d'enfants est plus probable chez les 55-64 ans. En revanche, l'influence négative exercée par la présence d'enfants dans le ménage est quasiment générale. La situation d'inactif ne paraît vraiment favoriser que les services en direction des enfants et l'aide aux courses : un adulte qui reste à son domicile a toutes les chances d'être amené à dépanner la famille ou les voisins par des services de garde. L'aide au ménage et au repassage a par ailleurs une probabilité d'occurrence plus forte pour les revenus les plus modestes, alors que les personnes dont les revenus sont situés dans les tranches intermédiaires ont une propension plus élevée à s'occuper des enfants d'autrui.

Une fois l'influence de ces différentes caractéristiques neutralisée, il subsiste très généralement une corrélation positive entre ces activités de service prises deux à deux, ce qui pourrait témoigner chez les aidants d'une disposition plus générale à donner de leur temps (16). Ces corrélations résiduelles entre services rendus sont particulièrement fortes dans quelques cas : faire les courses et faire le ménage, faire les courses et s'occuper d'adultes, faire les courses

14. Cette hypothèse est confortée par la déclaration plus fréquente chez les agriculteurs de services rendus en matière de jardinage, et de réponses positives plus nombreuses données par eux à la rubrique « autres services ».

15. Idéalement, il convient d'estimer de manière jointe tous les types d'activité, ce qui nécessite l'estimation d'un modèle *probit* multivarié à 10 variables endogènes. Si une telle solution est désormais possible avec le recours aux techniques d'intégration numérique par simulation, l'estimation nécessite un temps de calcul totalement prohibitif. L'estimation des corrélations deux à deux par des modèles bivariés peut alors être vue comme le résultat approché qui serait obtenu par une méthode de pseudo maximum de vraisemblance (encore appelée estimateur d'ignorance minimale). Sous certaines conditions de régularité, on peut montrer que cet estimateur est convergent et asymptotiquement normal.

16. Cette corrélation positive peut être vue comme une mesure de la dispersion de l'hétérogénéité inobservée entre les différents types de services. Ainsi, les personnes qui rendent un type de services pourraient être par exemple plus altruistes et auraient donc une propension plus forte à en rendre d'autres.

Tableau 3
Les déterminants du bénévolat informel selon la nature des services rendus

Variables	Courses	Ménage	Repas	Jardin	Bricolage	Adultes	Enfants	Animaux	Transport	Autres
Constante	- 1,16***	- 1,93***	- 1,64***	- 1,56***	- 1,22***	- 2,24***	- 1,25***	- 1,34***	- 1,55***	- 1,77***
Sexe féminin	0,36***	1,02***	0,60***	- 0,26***	- 1,06***	0,34***	0,50***	0,02	- 0,24***	- 0,03
Âge										
Moins de 25 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
25-34 ans	0,11**	- 0,15**	- 0,25***	0,06	0,23***	0,14*	0,10*	- 0,24***	0,06	- 0,05
35-44 ans	0,20***	- 0,14*	- 0,33***	0,02	0,32***	0,49***	0,04	- 0,27***	0,06	0,05
45-54 ans	0,24***	- 0,06	- 0,32***	0,08	0,25***	0,62***	- 0,02	- 0,21***	0,04	0,15*
55-64 ans	0,19***	- 0,04	- 0,28***	0,08	0,23***	0,64***	0,40***	- 0,27***	- 0,07	0,13
65 ans et plus	- 0,20***	- 0,59***	- 0,70***	- 0,24**	- 0,08	0,32***	- 0,06	- 0,46***	- 0,23**	0,00
Statut matrimonial										
Célibataire	0,07*	0,06	0,19***	- 0,07	0,07	0,10*	- 0,10**	0,05	0,06	0,13**
Marié	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Veuf	- 0,05	0,00	0,21***	- 0,18*	- 0,15	- 0,05	- 0,28***	- 0,19**	- 0,19**	0,02
Divorcé	0,10*	0,03	0,32***	- 0,00	0,13**	0,17***	- 0,05	0,12*	0,14**	0,05
Nombre d'enfants										
Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Un	- 0,19***	- 0,19***	- 0,32***	- 0,21***	- 0,16***	- 0,22***	- 0,28***	- 0,28***	- 0,14***	- 0,04
Deux	- 0,19***	- 0,31***	- 0,36***	- 0,20***	- 0,11**	- 0,30***	- 0,24***	- 0,42***	- 0,14***	- 0,07
Trois et plus	- 0,13***	- 0,19***	- 0,33***	- 0,23***	- 0,24***	- 0,26***	- 0,20***	- 0,36***	- 0,11*	- 0,03
Niveau d'études										
Sans diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
CEP	0,09**	0,15**	0,07	0,13**	0,09	0,07	0,04	0,09	0,10	0,05
CAP-BEP-BEPC	0,15***	0,14**	0,10*	0,20***	0,12***	0,19***	0,08**	0,18***	0,21***	0,14***
Bac	0,20***	0,19***	0,30***	0,25***	0,10*	0,27***	0,07	0,21***	0,32***	0,24***
Bac + 2	0,18***	0,17**	0,29***	0,33***	0,20***	0,30***	0,19***	0,25***	0,37***	0,32***
Supérieur à bac + 2	0,23***	0,17*	0,40***	0,23***	0,07	0,28***	0,14**	0,11	0,39***	0,33***
Catégorie socioprofessionnelle										
Agriculteur	- 0,17	- 0,06	0,10	0,07	- 0,08	0,03	- 0,26**	0,12	0,01	0,10
Indépendant	- 0,38***	- 0,71***	- 0,19	- 0,37***	- 0,19**	- 0,13	- 0,33***	0,02	- 0,11	- 0,07
Cadre	- 0,33***	- 0,19*	- 0,10	- 0,07	- 0,08	- 0,04	- 0,42***	- 0,11	- 0,09	- 0,25***
Profession intermédiaire	- 0,10**	- 0,10	- 0,05	0,02	- 0,03	0,02	- 0,21***	- 0,14**	0,05	- 0,63
Employé	0,02	- 0,06	- 0,08	- 0,05	- 0,09	- 0,05	- 0,27***	0,08	0,07	- 0,12**
Ouvrier	- 0,11**	- 0,09	- 0,13*	- 0,04	0,19***	- 0,21***	- 0,36***	- 0,06	0,12**	- 0,14**
Inactif	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Mauvais état de santé	- 0,26***	- 0,34***	- 0,15	- 0,67***	- 0,50***	- 0,17**	- 0,28***	- 0,18*	- 0,44***	- 0,17*
Revenu mensuel										
Moins de 1 067 €	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 1 067 à 1 524 €	0,01	- 0,09	- 0,06	- 0,07	0,08	- 0,02	0,13***	- 0,02	0,05	0,03
De 1 524 à 2 134 €	0,04	- 0,19***	- 0,07	- 0,01	0,11**	0,03	0,17***	- 0,02	0,10*	0,00
De 2 134 à 3 201 €	- 0,01	- 0,30***	- 0,13**	- 0,12*	0,10*	0,05	0,18***	- 0,03	0,10*	0,11
Plus de 3 201 €	- 0,06	- 0,33***	- 0,05	- 0,20***	- 0,13*	0,03	0,10*	- 0,07	0,11*	0,11
Propriétaire	- 0,03	- 0,01	0,06	0,12***	0,11***	0,06	- 0,04	0,04	- 0,04	- 0,01
Ancienneté dans le logement (10E-1)	- 0,01	0,00	- 0,03	0,01	- 0,03*	- 0,01	- 0,03**	0,02	- 0,01	- 0,01
Ménage bénéficiaire d'aides	0,08***	0,05	0,06	0,14***	0,16***	0,03	0,22***	0,21***	0,18***	0,09**
Nombre de bénévoles	2 922	936	948	812	1 635	1 012	2 464	933	1 181	897
Coefficient de corrélation										
Courses	-	0,54	0,50	0,34	0,35	0,51	0,28	0,30	0,31	0,14
Ménage		-	0,66	0,36	0,29	0,42	0,25	0,31	0,20	n.s.
Repas			-	0,29	0,27	0,40	0,36	0,31	0,21	0,13
Jardin				-	0,42	0,27	0,22	0,40	0,16	0,08
Bricolage					-	0,28	0,21	0,32	0,33	0,16
Adultes						-	0,18	0,24	0,30	0,17
Enfants							-	0,29	0,17	0,09
Animaux								-	0,15	0,15
Transport									-	0,27
Autres										-

Lecture : les coefficients reportés sont estimés à partir de modèles probit simples pour chaque type de service rendu. Les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***), 5 % (**) et 10 % (*). Réf. désigne la catégorie de référence. Les régressions incluent également les variables de région de résidence (sept modalités). Les corrélations sont obtenues à partir des modèles probit bivariés, chaque paire de services faisant l'objet d'une estimation spécifique. Seuls les coefficients de corrélation significatifs au seuil de 5 % sont reportés. Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

et préparer les repas, faire le ménage et préparer les repas. Il n'y a là rien qui puisse étonner vraiment car ces différentes activités présentent selon toute vraisemblance un degré de complémentarité assez élevé. Ainsi, s'occuper d'un adulte conduira souvent l'aidant à le soulager de certaines tâches ménagères.

Des services d'abord rendus à la parenté

La désagrégation de ces activités bénévoles informelles selon les deux grandes catégories de destinataires ici retenues fait apparaître que les services rendus le sont d'abord à la parenté, le taux de participation étant dans ce cas de 32 % (cf. tableau 1). Mais les dons de temps aux ménages non apparentés sont loin d'être négligeables puisqu'ils sont le fait de plus d'un cinquième de la population. Apporter une aide aux deux catégories de bénéficiaires paraît être un comportement plutôt rare puisque seuls 6,5 % de la population en font état. Mais il est probable que l'importance réelle d'une telle situation soit sous-estimée du fait du libellé des questions posées (17). Il reste que rendre des services aux ménages apparentés ou les destiner aux amis, voisins et collègues, sont deux modalités du bénévolat informel qui gagnent à être distinguées comme le montrent les résultats d'un modèle *probit* bivarié estimé sur ces deux comportements (cf. tableau 4, colonnes 1 et 2). Les différences constatées sont plus particulièrement relatives à l'effet du sexe et de l'âge ainsi qu'à celui de la composition du ménage.

C'est dans le seul domaine des services rendus aux ménages apparentés que la féminisation des aidants est avérée, ce qui confirme une fois de plus combien la famille est le domaine privilégié des femmes. Le sexe ne joue plus de rôle discriminant dès lors que les activités sont tournées vers les amis, les voisins et les collègues. La raison de ce contraste réside toutefois essentiellement dans le fait que le type d'aide apportée diffère quelque peu en fonction des bénéficiaires (cf. tableau 5). Les services qui sont le plus fortement tournés vers la famille, c'est-à-dire le ménage et le repassage (dans 8 cas sur 10), la préparation des repas, s'occuper d'adultes ou d'enfants (approximativement dans 7 cas sur 10) sont des services à fort degré de féminisation. À l'inverse, le transport et le bricolage, à plus forte participation masculine, font partie des aides les plus fréquemment destinées à des tiers non apparentés. En revanche, au niveau de chacun des types de service, le sexe n'apparaît guère exercer d'influence sur la destination des

services, à quelques exceptions près. Ainsi, la préparation des repas pour d'autres ménages est une activité que les hommes, lorsqu'ils la réalisent, paraissent plus disposés à destiner aux non-apparentés que les femmes. Une situation similaire se constate pour les femmes lorsqu'il s'agit de s'occuper d'enfants.

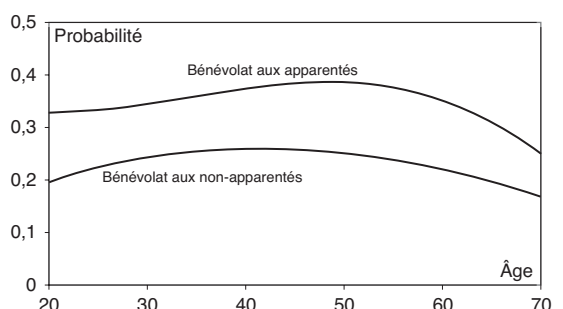
Les services rendus aux amis, voisins et collègues sont le fait d'une population en moyenne moins âgée que celle qui donne son temps à la famille. Ce constat est confirmé par l'introduction dans les régressions d'une spécification cubique de l'âge qui permet d'obtenir les profils représentés par le graphique. Chez les trentenaires et les quadragénaires, les réseaux d'interconnaissance hérités de la jeunesse perdurent et se cumulent avec les amitiés nées de l'activité professionnelle (18). L'avancée en âge fait accéder au statut de « génération pivot » (Attias-Donfut, 1995) et s'accompagne alors d'occasions plus nombreuses de rendre des services à sa famille, aux parents vieillissants, mais aussi aux enfants ayant fondé leur propre foyer. Au-delà de 65 ans, on assiste à une baisse significative de la propension à aider la famille. À ce stade du cycle de vie, on est plus en situation de recevoir des services que d'en rendre (Crenner, 1999).

Les personnes mariées, dont l'horizon des relations familiales est *a priori* plus étendu, sont plus engagées dans les services aux ménages apparentés que les personnes sans conjoints, celles-ci étant en revanche davantage enclines à aider les amis, les voisins et les collègues qui paraissent

17. Pour chaque type de service, l'enquête était interrogée sur le destinataire principal de l'aide. Rien n'interdit de penser qu'un service rendu à différentes reprises l'ait été à plusieurs catégories de bénéficiaires même si la question posée ne conduisait à retenir que la principale d'entre elles.

18. Les études représentent la « première source d'amitiés » et l'activité professionnelle la seconde (Pan Ké Shon, 1998).

Graphique
Profil par âge des deux types de bénévolat informel



Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

alors jouer un rôle de substitut à une famille plus restreinte. La présence d'enfants dans le foyer a également un impact très différent sur les deux types de bénévolat informel. Elle est nettement dissuasive sur l'aide réalisée en direction de la parentèle. Elle a un effet beaucoup plus incertain sur les services rendus aux non-apparentés, puis-

que si le coefficient associé à la présence d'un seul enfant est significativement négatif, celui relatif aux ménages de trois enfants et plus est, quant à lui, positif (et significatif au seuil de 10 %). Les services rendus aux amis, voisins et collègues pourraient peut-être être rapprochés de certaines formes de bénévolat associatif, elles

Tableau 4
Les déterminants du bénévolat destiné aux ménages apparentés et non apparentés

Variables	Participation				Fréquence			
	Aux apparentés		Aux non-apparentés		Aux apparentés		Aux non-apparentés	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante	- 0,50***	- 7,26	- 0,91***	- 12,39	- 13,62***	- 9,45	- 14,88***	- 13,58
Sexe féminin	0,15***	6,38	0,00	- 0,01	4,10***	8,44	0,53	1,44
Âge								
Moins de 25 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
25-34 ans	0,04	0,79	0,08*	1,69	0,69	0,69	1,13	1,51
35-44 ans	- 0,02	- 0,35	0,22***	4,14	0,68	0,65	3,58***	4,75
45-54 ans	0,06	1,06	0,08	1,45	2,62**	2,32	1,83**	2,19
55-64 ans	0,14**	2,26	0,04	0,60	5,76***	4,67	2,05**	2,14
65 ans et plus	- 0,36***	- 5,65	- 0,07	- 1,04	- 4,23***	- 3,32	0,10	0,10
Statut matrimonial								
Célibataire	- 0,16***	- 4,42	0,16***	4,36	- 2,59***	- 3,51	2,66***	4,89
Marié	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Veuf	- 0,17***	- 3,39	0,06	1,20	- 3,38***	- 3,72	0,96	1,35
Divorcé	- 0,13***	- 2,72	0,21***	4,33	- 2,18**	- 2,37	3,65***	5,60
Nombre d'enfants								
Aucun	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Un	- 0,31***	- 9,42	- 0,11***	- 2,98	- 6,21***	- 9,36	- 1,19**	- 2,25
Deux	- 0,40***	- 11,08	- 0,01	- 0,23	- 8,10***	- 10,56	0,04	0,07
Trois et plus	- 0,49***	- 11,68	0,09*	1,94	- 9,05***	- 10,44	1,30*	1,95
Niveau d'études								
Sans diplôme	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
CEP	0,10**	2,48	0,08*	1,78	1,92***	2,65	0,66	1,09
CAP-BEP-BEPC	0,18***	5,32	0,12***	3,29	3,73***	5,67	1,74***	3,43
Bac	0,20***	4,70	0,19***	4,24	3,64***	4,40	2,84***	4,50
Bac + 2	0,14***	2,79	0,38***	7,30	3,21***	3,22	5,12***	6,77
Supérieur à bac + 2	0,10*	1,94	0,31***	5,45	2,47***	2,26	3,85***	4,57
Catégorie socioprofessionnelle								
Agriculteur	- 0,06	- 0,62	- 0,04	- 0,44	- 0,07	- 0,04	- 2,05	- 1,26
Indépendant	- 0,19***	- 2,87	- 0,26***	- 3,53	- 4,70***	- 3,34	- 4,22***	- 3,60
Cadre	- 0,16***	- 2,81	- 0,27***	- 4,51	- 4,85***	- 3,91	- 3,91***	- 4,26
Profession intermédiaire	- 0,02	- 0,36	- 0,17***	- 3,59	- 1,73*	- 1,87	- 2,70***	- 3,92
Employé	- 0,06*	- 1,68	- 0,12***	- 2,89	- 1,82**	- 2,47	- 1,77***	- 3,03
Ouvrier	0,01	0,21	- 0,19***	- 4,23	- 0,41	- 0,48	- 2,77***	- 4,15
Inactif	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Mauvais état de santé	- 0,32***	- 5,76	- 0,41***	- 6,19	- 6,37***	- 6,15	- 5,51***	- 6,28
Revenu mensuel								
Moins de 1 067 €	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
De 1 067 à 1 524 €	0,08**	2,22	- 0,04	- 0,86	1,43**	2,03	- 0,62	- 1,12
De 1 524 à 2 134 €	0,12***	3,03	- 0,01	- 0,16	1,67**	2,27	- 0,40	- 0,71
De 2 134 à 3 201 €	0,09**	2,25	- 0,06	- 1,38	1,17	1,51	- 1,54**	- 2,47
Plus de 3 201 €	0,03	0,66	- 0,09*	- 1,73	0,05	0,05	- 1,87**	- 2,52
Propriétaire	0,05**	2,03	- 0,03	- 1,10	1,32**	2,48	- 0,54	- 1,31
Ancienneté dans le logement (10E-1)	- 0,01	- 0,54	- 0,02*	- 1,85	- 0,02	- 0,12	- 0,01	- 0,87
Ménage bénéficiaire d'aides	0,20***	7,90	0,16***	6,09	2,80***	5,39	2,08***	5,40
Coefficient de corrélation (t-test)	- 0,08*** (- 5,31)				- 0,09*** (- 6,60)			
Nombre d'observations	14 931				14 931			

Lecture : les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (**), 5 % (*) et 10 % (.). Réf. désigne la catégorie de référence.
Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

aussi encouragées par la présence de nombreux enfants (Prouteau, 1998). Certaines activités liées aux enfants sont très vraisemblablement des vecteurs de contacts entre adultes : discussions à la sortie de l'école, rencontre à l'occasion des loisirs de leur progéniture, etc. L'enrichissement des réseaux d'interconnaissance qui en résulte peut ainsi stimuler les activités d'entraide entre ménages non apparentés.

L'influence du diplôme sur la probabilité de donner son temps culmine au niveau du bac quand les bénéficiaires font partie de la famille et au niveau bac + 2 lorsqu'ils ne sont pas apparentés. Les inactifs et les agriculteurs ont une propension plus forte à aider des tiers non apparentés. Quand les services sont destinés à la famille, il n'y a plus que les indépendants non agricoles et les cadres à apparaître moins disposés à aider. S'agissant des cadres, ce résultat s'explique peut-être par le fait que cette catégorie socioprofessionnelle dispose de réseaux de parenté de taille plus restreinte (Crenner, 1998), mais l'hypothèse ne peut être vérifiée en l'absence d'information sur ce sujet dans l'enquête *Emploi du temps*. La catégorie des inactifs est ici très composite puisqu'elle regroupe aussi bien les retraités, les étudiants et les personnes (le plus souvent des femmes) qui vivent au foyer. Un examen plus attentif de ces populations montre que leurs comportements d'aide diffèrent. Les étudiants paraissent par exemple moins portés à aider les membres de leur famille, mais plus prompts à rendre des services aux amis.

Le revenu domestique ne semble guère affecter les aides aux non-apparentés, sauf lorsqu'il est important, auquel cas il joue un rôle dissuasif

(significatif au seuil de 10 %). En revanche, les ménages disposant de revenus intermédiaires sont plus favorables aux services rendus à la famille que les revenus les plus modestes mais aussi les plus élevés. S'agissant de ces derniers, on peut penser que des transferts en argent viennent se substituer partiellement aux dons de temps, à moins que cet effet de richesse ne traduise des emplois du temps plus tendus.

Le fait d'être propriétaire de son logement joue un rôle incitatif à l'égard du don de temps aux apparentés, mais reste sans effet sur les services aux autres destinataires. Peut-être faut-il voir dans l'effet de cette variable l'influence indirecte de la distance géographique qui sépare le ménage du répondant des autres ménages de sa famille. Il a été noté, en effet, que l'accession à la propriété est associée à une plus grande stabilité résidentielle (Gobillon, 2002), laquelle peut être souhaitée pour des raisons professionnelles mais aussi pour des motifs de proximité familiale. Bonvalet (2003, p. 17) souligne d'ailleurs que les propriétaires vivent davantage en famille-entourage local que les autres (19). Mais cette hypothèse est invérifiable à partir des données de l'enquête *Emploi du temps* et n'est évoquée ici qu'à titre purement exploratoire.

L'ancienneté d'occupation du logement paraît exercer une influence négative (mais significative seulement au seuil de 10 %) sur les services rendus aux non-apparentés. Ce constat a un caractère quelque peu paradoxal : n'est-ce pas plutôt avec l'allongement de la durée de rési-

19. Pour l'auteur, la famille-entourage local est caractérisée par la proximité de résidence des ménages apparentés et par l'intensité de leurs relations.

Tableau 5
Part de chaque catégorie de ménages bénéficiaires dans les différents types de services rendus

En %

Type de services	Ménages apparentés	Ménages non apparentés	Total
Faire les courses	63,1	36,9	100
Faire le ménage - repassage	79,8	20,2	100
Préparer le repas	71,1	28,9	100
Faire du jardinage	67,2	32,8	100
Faire du bricolage	61,6	38,4	100
S'occuper d'adultes	68,9	31,1	100
S'occuper d'enfants	70,9	29,1	100
S'occuper d'animaux	63,8	36,2	100
Transporter ou déménager	45,3	54,7	100
Autres	41,0	59,0	100

Lecture : 63,1 % des bénévoles qui font les courses pour d'autres ménages destinent ces services à leur parenté.
Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

dence que s'élargissent les sphères d'interconnaissance et que par conséquent se multiplient les occasions de donner son temps ? Vérifications faites, ce résultat n'apparaît guère robuste puisque lorsque la régression est conduite sur la seule population âgée de moins de 65 ans, le coefficient associé à cette variable n'est plus du tout significatif.

Le coefficient de corrélation résiduelle entre ces deux modes de bénévolat informel (dons de temps aux ménages de la famille d'une part, et aux tiers non apparentés d'autre part) est significativement négatif. Autrement dit, après contrôle de l'influence des variables socio-économiques ici retenues, les personnes qui aident leur famille paraissent moins susceptibles d'aider des amis, voisins, collègues. Un tel résultat n'est pas vraiment de nature à surprendre après l'examen qui a été fait des caractéristiques des bénévoles. En effet, quand ces derniers rendent des services aux ménages apparentés, l'image qui s'en dégage est plutôt celle de personnes d'âge mûr, quinquagénaires ou jeunes sexagénaires, dont les enfants ne sont plus au foyer. En revanche, quand les aides s'adressent aux amis, voisins et collègues, il est davantage le fait de personnes plus jeunes, non encore libérées de la charge de leur progéniture. Il y a là des profils plus compatibles avec une hypothèse de substituabilité de ces deux bénévolats informels, qui pourraient se succéder dans le cycle de vie, qu'avec celle de leur complémentarité. C'est cette présomption de substitution qui se trouve renforcée par le signe négatif du coefficient de corrélation résiduelle.

Un bénévole informel donne de son temps en moyenne deux à trois fois par semaine

L'enquête *Emploi du temps* ne permet pas de connaître précisément les durées consacrées à ces activités bénévoles. Mais dès lors qu'elles avaient signalé en avoir effectué, les personnes devaient indiquer à combien de reprises elles s'y étaient adonnées au cours des quatre semaines concernées. En moyenne, un bénévole informel (tout service et tout destinataire confondus) donne de son temps deux à trois fois par semaine (cf. tableau 1) (20). Mais la fréquence de ces aides est plus faible lorsqu'elles sont orientées vers les non-apparentés (une à deux fois par semaine). Le nombre de ces services est aussi fortement dispersé autour de leur valeur moyenne, dispersion dont témoignent les écarts-types. Une moitié des bénévoles informels rend service tout au plus une fois par semaine mais, à

l'inverse, 13 % d'entre eux pratiquent leur activité plus de cinq fois par semaine. Ces derniers concentrent à eux seuls environ 50 % du nombre total de services rendus alors que les aides apportées par les premiers n'en représentent qu'un peu plus de 10 %. Par type de service, c'est lorsqu'il s'agit de s'occuper d'enfants, d'adultes et d'animaux, mais aussi quand l'aide est relative à la préparation des repas que les fréquences sont les plus élevées (ces aides ont par définition une dimension davantage quotidienne).

Ces fréquences ont donné lieu à analyse économétrique à l'aide d'un modèle *tobit* simple sur le bénévolat informel agrégé (cf. tableau 2, colonne 2) et d'un modèle *tobit* bivarié sur les aides par catégories de destinataires (cf. tableau 4, colonnes 3 et 4). Dans l'ensemble, les résultats sont assez similaires à ceux mis en évidence dans l'étude du choix de participer ou non. Les différences sont mineures. Néanmoins, le nombre de services rendus aux amis, voisins et collègues est nettement plus affecté (négativement) par l'augmentation du revenu domestique que ne l'était la seule probabilité de s'adonner à ce type de bénévolat. Cet effet suggère une sensibilité plus marquée de la fréquence de l'aide au coût d'opportunité du temps, du moins si on fait l'hypothèse plausible que ce dernier est une fonction croissante du revenu.

L'hypothèse que la diminution du temps de travail encourage le bénévolat

L'occupation d'un emploi accentue la rareté du temps disponible. Elle est de ce fait susceptible de détourner l'individu de certaines autres activités ou du moins de diminuer la fréquence avec laquelle elles sont pratiquées. Cet effet dissuasif peut être supposé d'autant plus fort que les durées des activités professionnelles sont élevées. L'hypothèse est-elle vérifiée s'agissant des services informels destinés à d'autres ménages ?

Pour répondre à cette question, une analyse a été menée sur la population des salariés à plein temps (21). Deux variables relatives à la durée

20. Les calculs sur les fréquences ont été opérés à partir des seuls participants.

21. Afin d'appréhender l'effet du temps de travail professionnel sur les services rendus, il est nécessaire de retenir une population a priori relativement homogène. C'est pourquoi les salariés à temps partiel ont été éliminés des effectifs étudiés. Dans le cas contraire, il faudrait modéliser explicitement l'endogénéité de l'offre de travail.

de l'activité professionnelle ont été utilisées. La première est la durée hebdomadaire effective consacrée à l'emploi. Elle a été calculée à partir de la durée théorique de celui-ci telle qu'elle est prévue dans le contrat de travail, à laquelle ont été ajoutées le cas échéant les heures supplémentaires déclarées et les prolongations horaires dès lors qu'elles ne donnaient pas lieu à récupération en temps de repos. La seconde concerne l'éventuelle modification du temps de travail survenue dans les 12 mois précédant l'enquête. Les salariés ayant connu cette situation indiquaient le sens de cette modification (à la hausse ou à la baisse). Ils précisaient également si elle avait été réalisée sur l'initiative de l'entreprise ou s'ils en étaient eux-mêmes à l'origine. L'interprétation des coefficients associés aux modalités de cette dernière variable requiert cependant la plus grande prudence. Par exemple, s'il apparaît qu'une propension plus élevée à rendre service est associée à une diminution du temps consacré à l'emploi au cours de l'année précédente, on se gardera de conclure péremptoirement à un effet positif de la baisse du temps de travail sur la pratique du bénévolat informel. Cela peut évidemment être le cas, mais on ne sait rien de ce qu'était cette participation bénévole avant cette réduction horaire et la corrélation mise éventuellement en évidence ne permet pas de privilégier un sens de causalité. Il est possible que la diminution du temps de travail ait encouragé la participation bénévole comme il se peut également qu'une forte participation préexistante soit à l'origine de cette diminution (si le salarié en est à l'initiative) ou l'ait favorisée (si c'est l'entreprise qui l'a négociée).

Il apparaît ainsi (cf. tableau 6, colonnes 1 et 2) que la probabilité de rendre des services à d'autres ménages est négativement influencée par l'allongement du temps de travail, bien que le coefficient associé à cette variable ne soit significatif qu'au seuil de 10 %. En revanche, cette même probabilité ne paraît pas être affectée par d'éventuelles modifications survenues dans la durée de l'activité professionnelle (22). Les fréquences des pratiques bénévoles sont, quant à elles, nettement plus sensibles au temps de travail (cf. tableau 6, colonnes 3 et 4). Elles sont d'autant plus faibles que celui-ci est long. Elles sont plus fortes lorsque le salarié a connu, à son initiative, une baisse du temps de travail au cours de l'année précédente. Si ces résultats sont compatibles avec l'hypothèse d'une diminution du temps de travail favorable à l'exercice de ces solidarités de proximité, il n'est toutefois pas possible, pour les raisons déjà indiquées, de

dépasser le stade de la suggestion. Des résultats plus concluants nécessitent des investigations complémentaires qui gagneraient à être réalisées sur données de panel ainsi que sur la base d'un modèle joint offre de travail-participation au bénévolat informel.

Lorsqu'elles sont très prenantes, les tâches domestiques sont elles aussi susceptibles de limiter les possibilités de s'adonner au bénévolat informel. L'emprise qu'elles exercent sur l'emploi du temps des adultes est bien évidemment fonction de la taille du ménage. La présence d'enfants exerce, on l'a vu, une influence négative sur les services rendus à la famille, sans avoir le même impact sur ceux qui sont réalisés pour les amis, voisins, collègues. Cette différenciation de l'effet de l'enfant selon les bénéficiaires des aides apportées se confirme (cf. tableau 7), avec une précision supplémentaire : c'est chez les femmes que l'asymétrie est la plus marquée. Ainsi, la présence d'au moins un enfant au foyer diminue de plus de 7 points la part de celles qui rendent service à leur famille, la part des hommes dans le même cas diminuant de 4,5 points. À l'inverse, alors que la propension des hommes à aider des tiers non apparentés n'est guère affectée par cette présence, celle des femmes est substantiellement augmentée (de près de 7 points). Le rôle joué par les enfants est donc très différent dans les deux cas. Ils sont un facteur de raréfaction du temps disponible pour la famille élargie, mais ils pourraient bien au contraire, comme cela a déjà été suggéré, créer des occasions de contacts avec les voisins et amis et, par conséquent, favoriser les échanges de services.

Une certaine complémentarité de la participation dans le couple

La répartition des tâches domestiques au sein du couple n'évolue que lentement : les femmes continuent à en effectuer la majeure partie (Dumontier et Pan Ké Shon, 1999). Une contribution plus conséquente du conjoint à la réalisation de ces travaux ménagers est sans doute de nature à alléger leur contrainte temporelle et devrait, de ce fait, leur permettre de pratiquer plus facilement d'autres activités, parmi lesquelles le bénévolat informel. À cet égard, les

22. Pour avoir une idée de la sensibilité du bénévolat informel au temps de travail, il serait également intéressant de savoir quand ces services sont réalisés, en semaine après le temps de travail ou bien plutôt le week-end, mais l'enquête ne contient pas cette information.

résultats incitent à une certaine circonspection (cf. tableau 7). La participation des hommes aux courses, à la cuisine, au ménage, à la vaisselle et au repassage ne paraît pas exercer notablement l'influence positive attendue sur le bénévolat informel féminin (23). En revanche, c'est la pratique masculine de ce même bénévolat qui est encouragée par cette contribution aux charges domestiques. Plusieurs explications peuvent ici

être avancées. La première ressortit à un effet d'apprentissage. La participation aux travaux du foyer permet d'acquérir un savoir-faire transposable à l'extérieur. On ne saurait rendre utilement service à des tiers qu'à la condition de

23. La faiblesse des effectifs concernés par certaines situations envisagées dans le tableau incite à commenter avec précaution les résultats obtenus.

Tableau 6
L'effet du temps de travail sur la réalisation de services informels pour d'autres ménages

Variables	Probit		Probit		Tobit		Tobit	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante	0,00	0,01	- 0,00	0,00	6,07	0,98	5,92	0,95
Sexe féminin	0,07	1,54	0,07	1,54	1,80***	3,55	1,78***	3,51
Âge	0,02	1,25	0,02	1,21	- 0,00	- 0,01	- 0,01	- 0,04
Âge au carré (10E - 2)	- 0,02	- 1,04	- 0,02	- 1,00	0,13	0,59	0,14	0,63
Statut matrimonial								
Célibataire	0,27*	1,72	0,28*	1,74	3,28*	1,71	3,48*	1,82
Marié	0,17	1,12	0,18	1,15	2,05	1,10	2,23	1,20
Divorcé	0,22	1,32	0,22	1,33	2,69	1,36	2,84	1,44
Veuf	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Nombre d'enfants								
Aucun	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Un	- 0,30***	- 5,89	- 0,30***	- 5,88	- 3,56***	- 5,88	- 3,52***	- 5,83
Deux	- 0,20***	- 3,70	- 0,20***	- 3,68	- 2,69***	- 4,18	- 2,66***	- 4,14
Trois et plus	- 0,22***	- 3,32	- 0,22***	- 3,32	- 2,67***	- 3,38	- 2,71***	- 3,43
Niveau d'études								
Sans diplôme	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
CEP	0,01	0,14	0,01	0,08	1,89*	1,80	1,80*	1,72
CAP-BEP-BEPC	0,15**	2,45	0,15**	2,43	2,41***	3,19	2,37***	3,14
Bac	0,11	1,38	0,11	1,37	1,19	1,24	1,20	1,25
Bac + 2	0,21**	2,48	0,20**	2,44	3,20***	3,19	3,13***	3,12
Supérieur à bac + 2	0,13	1,36	0,13	1,38	2,29**	2,01	2,32**	2,05
Catégorie socioprofessionnelle								
Cadre	- 0,01	- 0,15	- 0,02	- 0,19	- 1,14	- 1,19	- 1,22	- 1,27
Profession intermédiaire	0,06	1,07	0,06	1,08	0,62	0,89	0,58	0,83
Employé	- 0,01	- 0,10	- 0,01	- 0,10	0,54	0,82	0,50	0,77
Ouvrier	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Mauvais état de santé	- 0,14	- 0,86	- 0,14	0,85	- 0,63	- 0,32	- 0,59	- 0,30
Temps de travail	- 0,19*	- 1,85	- 0,19*	- 1,84	- 3,84***	- 3,07	- 3,86***	- 3,08
Variation du temps de travail								
Non modifié			Réf.				Réf.	
Hausse - salarié			0,12	0,74			1,83	0,93
Hausse - firme			0,04	0,39			1,57	1,20
Baisse - salarié			0,22	0,61			10,17**	2,57
Baisse - firme			0,10	0,85			0,29	0,22
Revenu mensuel								
Moins de 1 524 €	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
De 1 524 à 2 134 €	- 0,06	- 1,01	- 0,06	- 1,00	- 1,32*	- 1,95	- 1,31*	- 1,94
De 2 134 à 3 201 €	- 0,14**	- 2,34	- 0,14**	- 2,35	- 2,53***	- 3,63	- 2,52***	- 3,62
Plus de 3 201 €	- 0,22***	- 3,16	- 0,23***	- 3,19	- 3,78***	- 4,46	- 3,80***	- 4,48
Propriétaire	0,04	0,99	0,04	0,99	0,84	1,61	0,83	1,59
Ancienneté dans le logement (10E - 1)	0,04*	1,78	0,04*	1,79	0,07**	2,41	0,07**	2,47
Ménage bénéficiaire d'aides	0,30***	7,22	0,30***	7,20	2,66***	5,46	2,65***	5,43
Nombre d'observations	4 958		4 958		4 958		4 958	
Nombre de bénévoles	2 444		2 444		2 444		2 444	

Lecture : les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***) , 5 % (**) et 10 % (*). Réf. désigne la catégorie de référence. La population retenue concerne les seuls actifs salariés travaillant à plein temps. Les régressions incluent également les variables de région de résidence (sept modalités).

Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

posséder les compétences de base pour ce faire. La deuxième met en jeu la disposition plus générale de l'homme à aider : si elle ne se manifeste pas à l'égard du conjoint elle aura plus de difficultés à s'exprimer à l'égard de tiers. La contribution aux tâches domestiques jouerait alors le rôle d'un indicateur de considération pour autrui. La troisième explication procède d'une inclination de l'individu à cumuler les activités, d'une volonté d'occuper pleinement et activement son temps, que ce soit au domicile ou à l'extérieur.

Cette troisième hypothèse paraît plus particulièrement pertinente pour expliquer que les hommes (tout comme les femmes) qui pratiquent pour leur propre compte le bricolage et le jardinage connaissent également une plus forte propension à rendre des services à l'extérieur (24). Car les activités domestiques dont il est question sont des tâches un peu particulières : elles

procèdent aussi bien du loisir que de la nécessité (Dumontier et Pan Ké Shon, 1999) au contraire du ménage, du repassage, de la vaisselle et de la cuisine, qui sont des travaux bien davantage vécus comme des contraintes, même si en certaines circonstances ils peuvent eux aussi procurer des satisfactions intrinsèques. Si le bricolage et le jardinage sont beaucoup plus sujets à être réalisés pour eux-mêmes, par plaisir (25), il est probable que le fait de s'y livrer témoigne d'un penchant pour une conception active de l'utilisation de son temps. Cette attitude peut alors se traduire également par une participation plus élevée au bénévolat informel.

24. Cette corrélation se constate pour une majorité des services rendus et pas seulement pour les services de jardinage et de bricolage.
25. Parce que le jardinage suppose évidemment la disposition d'un jardin, le commentaire privilégiera ici l'activité de bricolage qui paraît être plus ouverte aux choix des individus.

Tableau 7
Bénévolat informel et tâches domestiques dans le couple

En %

Caractéristiques du couple		Participation au bénévolat informel		Services rendus aux apparentés		Services rendus aux non-apparentés	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Occupation d'un emploi							
Aucun conjoint n'occupe d'emploi		45,1	49,6	32,4	37,9	18,5	16,7
L'homme seul occupe un emploi		43,2	58,2	28,2	39,2	19,5	26,8
La femme seule occupe un emploi		57,2	55,5	36,0	39,4	29,3	20,5
Les deux conjoints occupent un emploi		46,8	50,1	32,9	37,2	19,6	20,3
Participation de l'homme aux travaux domestiques							
Courses	oui	49,4	51,9	34,4	37,9	21,6	20,3
	non	37,5	51,9	25,6	38,1	15,1	21,2
Cuisine	oui	53,5	53,3	36,1	37,9	24,7	21,9
	non	41,1	51,0	29,2	37,0	16,5	19,6
Ménage	oui	54,6	53,4	38,0	39,3	24,6	20,7
	non	41,6	51,1	28,8	37,2	17,3	20,5
Vaisselle	oui	51,5	53,4	35,7	38,4	23,5	22,1
	non	41,3	50,6	28,6	37,5	16,5	19,1
Repassage	oui	52,6	51,9	35,6	38,6	24,8	20,8
	non	45,6	51,9	31,7	37,9	19,4	20,5
Bricolage	oui	51,8	54,4	35,6	39,8	23,1	21,6
	non	32,7	46,0	23,2	33,4	12,1	18,1
Jardinage	oui	51,7	54,5	36,0	40,1	36,0	21,3
	non	41,7	49,9	28,8	36,2	28,8	19,9
Participation de la femme à certains types de travaux domestiques							
Bricolage	oui	50,2	63,4	33,6	45,1	24,1	30,9
	non	45,0	48,7	31,5	35,9	18,6	17,7
Jardinage	oui	47,9	57,7	33,3	42,0	20,0	25,0
	non	45,2	48,9	31,3	35,8	19,8	18,2
Présence d'au moins un enfant dans le ménage							
Oui		45,6	51,3	30,0	34,7	20,4	23,5
Non		46,9	52,8	34,5	42,1	19,1	16,8
Présence d'au moins un enfant de moins de trois ans							
Oui		41,7	49,6	24,6	28,8	21,5	29,0
Non		46,7	52,3	33,0	39,1	19,6	19,4
Ensemble		46,2	51,9	32,0	37,9	19,8	20,5

Lecture : les ménages sont composés de couples uniquement (avec ou sans enfants).
Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

La corrélation positive entre la participation bénévole féminine et la pratique du bricolage par le conjoint semble de prime abord plus difficile à expliquer. Il est peu plausible qu'on puisse l'attribuer à un effet d'allègement de l'emploi du temps des femmes. Elles restent en effet peu nombreuses à s'adonner à cette activité que la division sexuelle traditionnelle du travail ne fait guère entrer dans leur champ de compétence. En revanche, cette situation se comprendra mieux si la pratique du bricolage par l'homme est appréhendée non seulement comme un témoignage de ses propres goûts pour un usage actif de son temps, mais aussi comme un indice d'une inclination similaire au niveau du couple dans son ensemble. Cette tendance à l'homologie des préférences des conjoints peut être ou bien le fruit d'affinités communes antérieures à la constitution des couples, conduisant celles et ceux qui se ressemblent à s'assembler, ou bien l'effet de la socialisation induite par la vie commune. Elle se traduit par une influence mutuelle dans le choix des activités. Entre autres exemples, les femmes participent d'autant plus volontiers à des activités de bricolage que leurs conjoints s'y adonnent également.

Dans ces conditions, il n'est pas incongru de conjecturer également une corrélation positive des engagements bénévoles des conjoints. L'examen des données confirme nettement cette intuition. 64 % des hommes vivant en couple rendent des services à d'autres ménages quand le conjoint le fait également, contre 27 % quand tel n'est pas le cas. Les taux de participation relatifs aux femmes sont respectivement de 72 % et de 35 %. Cette complémentarité des participations au bénévolat informel se traduit jusque dans le choix des bénéficiaires des aides apportées. Quand l'un rend service à la famille, l'autre est plus susceptible de le faire également et il en est de même pour les aides aux non-apparentés.

Il ne faut toutefois pas exclure tout comportement de spécialisation au sein du couple (26). Pour preuve, le taux de participation des femmes est plus élevé dans les ménages où l'homme seul occupe un emploi et à l'inverse celui de l'homme est le plus conséquent dans la situation inverse. Ces constats sont cohérents avec ce que sont les tensions sur les emplois du temps individuels au sein de ces ménages. À cet égard, le fait que les taux de participation des couples bi-actifs soient plus forts que ceux des couples inactifs pourrait surprendre. Mais s'exprime ici un effet d'âge, puisque l'âge

moyen de la personne de référence du ménage est plus de 66 ans dans le second cas contre 41 dans le premier. Or, la dernière partie du cycle de vie est moins favorable au bénévolat informel (cf. *supra*). La réalisation féminine de services en direction de la famille apparaît également assez insensible aux différentes situations du couple face à l'activité professionnelle.

L'analyse des taux de participation peut être complétée par celles des fréquences avec lesquelles les participants pratiquent ces activités (cf. tableau 8). Les résultats obtenus pour les hommes sont assez conformes à l'intuition : c'est dans les ménages d'inactifs ou dans ceux où la femme seule occupe un emploi que l'intensité des activités bénévoles masculines est la plus forte, quels que soient les bénéficiaires des services rendus. La présence d'enfants s'accompagne d'une moindre intensité de ces aides. Chez les femmes, les constats sont plus nuancés. En effet, même lorsqu'elles sont seules à occuper un emploi, leurs fréquences d'aides restent élevées. Dans le cas des services à des tiers non apparentés, cette situation est même celle qui se caractérise par la plus forte intensité des services rendus. Mais il est vrai que les effectifs concernés sont alors faibles et par conséquent l'interprétation requiert une certaine prudence. Quant à la présence d'enfants, elle apparaît là encore exercer un effet distinct selon que les aides sont destinées à la famille ou bien aux amis, aux voisins et aux collègues. Dans le premier cas, elle a un impact dissuasif déjà rencontré. Dans le second, son rôle est peu évident à établir.

Des services inscrits dans des réseaux de réciprocité

Les motifs qui animent les bénévoles associatifs ont donné lieu à des recherches abondantes en sociologie (Smith, 1994), moins fréquentes et plus récentes en économie (Prouteau, 2002). S'agissant du bénévolat informel, l'analyse des motivations gagne sans aucun doute à s'inspirer des travaux menés sur les transferts familiaux ainsi que sur les réseaux amicaux ou de voisinage. Les économistes distinguent deux modèles polaires pour expliquer les transferts familiaux (Laferrière et Wolff, 2004) : le modèle altruiste et le modèle d'échange. Dans le premier cas, les donateurs se préoccupent du sort des bénéficiaires

26. Un tel comportement est a priori plus fréquent si l'un des conjoints rend des services spécifiques pour lesquels il est seul à disposer d'une compétence.

car celui-ci est constitutif de leur propre bien-être. Il y a alors une situation d'interdépendance des préférences dans la mesure où le niveau d'utilité des bénéficiaires est un argument de la fonction d'utilité des altruistes, et les aides versées le sont sans aucune contrepartie. Dans le second cas, les transferts s'inscrivent dans le cadre d'une réciprocité familiale qui conduit à donner pour recevoir ultérieurement. L'échange peut être direct, auquel cas il implique deux individus (ou générations). Il prendra, par exemple, la forme d'aides en argent des parents pour recevoir de l'attention de leurs enfants. La réciprocité peut aussi être indirecte et impliquer l'existence d'un ou plusieurs tiers dans l'échange. Ainsi, un individu peut aider ses parents âgés pour que ses enfants fassent de même à son égard en temps voulu.

Des motivations de même nature peuvent également être au fondement des services rendus à des tiers non apparentés. Ainsi, les recherches menées par le sociologue Philip Abrams ont conduit cet auteur à voir dans l'altruisme et la réciprocité deux ressorts majeurs des aides de voisinage (27).

L'enquête *Emploi du temps* de l'Insee ne communique aucune information sur la situation des bénéficiaires des services rendus hormis la nature très générale du lien avec le répondant :

27. Ces travaux sur le voisinage ont été publiés après la mort de l'auteur par Bulmer (1986). En ce qui concerne les motivations dont il est ici question, on se reportera plus particulièrement au chapitre 6 de cet ouvrage : « Altruism and reciprocity as sources of neighbouring and neighbourhood care ».

Tableau 8
Fréquence de l'aide informelle pendant les quatre semaines précédant l'enquête et tâches domestiques dans le couple

Caractéristiques du couple		Réalisation de services informels		Services rendus aux apparentés		Services rendus aux non-apparentés	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Occupation d'un emploi							
Aucun conjoint n'occupe d'emploi		11,9	14,3	12,5	15,3	7,0	7,8
L'homme seul occupe un emploi		6,5	11,3	7,3	12,3	3,8	6,4
La femme seule occupe un emploi		9,8	12,6	11,3	13,3	5,3	8,4
Les deux conjoints occupent un emploi		6,1	9,0	6,39	8,6	4,0	6,3
Participation de l'homme aux travaux domestiques							
Courses	oui	8,3	10,9	8,8	11,6	5,0	6,4
	non	7,6	12,1	8,4	12,0	4,5	8,0
Cuisine	oui	7,7	9,9	8,3	10,0	4,7	6,6
	non	8,5	12,2	9,1	12,8	5,2	7,0
Ménage	oui	8,0	10,8	8,4	11,8	4,8	5,5
	non	8,2	11,5	8,8	11,6	5,0	7,5
Vaisselle	oui	8,1	10,3	8,5	10,7	4,9	6,3
	non	8,2	12,1	8,9	12,6	4,9	7,3
Repassage	oui	5,8	8,1	5,8	7,8	3,8	5,9
	non	8,4	11,5	9,0	12,1	5,0	6,9
Bricolage	oui	8,1	11,1	8,6	11,5	5,0	6,8
	non	8,1	11,6	9,0	12,3	4,7	6,8
Jardinage	oui	8,7	11,9	9,3	12,6	5,1	6,8
	non	7,6	10,6	8,0	10,9	4,7	6,9
Participation de la femme à certains types de travaux domestiques							
Bricolage	oui	8,3	11,3	8,9	11,8	4,9	6,4
	non	8,0	11,2	8,6	11,6	4,9	7,0
Jardinage	oui	8,4	11,9	9,1	11,4	5,0	6,9
	non	8,0	10,8	8,5	12,3	4,9	6,8
Présence d'au moins un enfant dans le ménage							
Oui		6,1	9,4	6,4	9,4	4,3	6,6
Non		10,6	13,6	11,2	14,1	5,8	7,3
Présence d'au moins un enfant de moins de trois ans							
Oui		5,8	9,3	6,4	8,7	4,0	7,2
Non		8,4	11,5	8,9	12,0	5,1	6,8
Ensemble		8,1	11,2	8,7	11,7	4,9	6,8

Lecture : les ménages sont composés de couples uniquement (avec ou sans enfants). Les fréquences sont calculées sur les seuls participants. Le tableau se lit comme suit : un homme qui réalise des services informels en direction d'autres ménages s'y est adonné en moyenne 11,9 fois au cours des quatre semaines précédant l'enquête s'il fait partie d'un couple dans lequel aucun des conjoints ne travaille, mais 6,1 fois si lui et son conjoint exercent une activité professionnelle.
Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

parents, amis, voisins ou collègues. Il est dans ces conditions très difficile de tester des modèles de comportements pouvant éclairer les motivations de l'aide bénévole. L'hypothèse d'altruisme, en particulier, ne peut être explorée. Toutefois, l'enquête renseigne sur les aides dont bénéficie éventuellement le ménage de la personne interrogée. Il a déjà été signalé que la participation au bénévolat informel était nettement et positivement corrélée à l'existence de ces aides, ce qui laissait penser que les services rendus s'inscrivaient bien au moins partiellement dans le cadre de relations de réciprocité. Mais les possibilités d'analyser ces dernières demeurent restreintes à partir de l'enquête *Emploi du temps* et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la fiabilité des données concernant les aides reçues peut être sujette à discussion. Car l'identification de ces aides est le fait de la seule personne répondant au questionnaire « ménage », tandis que les services rendus sont pour leur part déclarés par chacun des membres du ménage ayant à répondre au questionnaire « individu ». Il n'est donc pas exclu que les aides reçues soient sous-estimées par méconnaissance ou oubli. Il existe toutefois des limites plus importantes que l'existence de ces biais éventuels.

Analyser les comportements de réciprocité demanderait en effet d'en discerner les différentes modalités en distinguant ce qui procède d'échanges bilatéraux ou au contraire d'échanges généralisés (28). Il serait également souhaitable de différencier la réciprocité immédiate de la réciprocité différée dont on sait qu'elle joue un rôle important entre parents car « *le troc donnant-donnant est rarissime, l'échange se réalisant le plus souvent à terme* » (Déchaux, 1996,

p. 47). Ces recherches sont impossibles à réaliser à partir des données transversales utilisées ici, tout particulièrement du fait que ni les destinataires de services rendus ni les prestataires des aides reçues ne peuvent *précisément* être identifiés. Les transferts monétaires gagneraient également à être pris en considération (en particulier pour la famille) dans l'analyse de ces réseaux de réciprocité, car ces derniers ne sont pas seulement alimentés par les dons de temps qui retiennent l'attention du présent article. Toutefois, l'enquête ne permet pas de connaître les dons en argent.

Si un examen approfondi de ces comportements de réciprocité paraît exclu, quelques investigations sont toutefois envisageables. Ainsi, sur la base de la distinction « ménages de la famille – ménages non apparentés », l'origine des aides reçues a été mise en relation avec la destination des services rendus (cf. tableau 9). Les résultats montrent qu'on a d'autant plus d'inclination à rendre des services à la famille qu'on reçoit d'elle, la tendance étant identique pour les dons de temps entre ménages non apparentés. Alors que la proportion de ceux qui aident à titre principal leur famille est d'un quart dans la population totale, elle approche le tiers lorsque le ménage du répondant reçoit lui-même une aide principalement de son réseau de parenté. Quant à la proportion de ceux qui rendent service à des amis, voisins et collègues, elle double lorsque le ménage reçoit lui-même des aides en provenance de non-apparentés. Un examen attentif

28. Dans l'échange bilatéral, on donne à celui dont on reçoit et on reçoit de son propre donataire. Les protagonistes de l'échange sont groupés deux à deux. Dans l'échange généralisé, leur nombre est a priori indéfini. Les partenaires de l'échange ne se donnent pas les uns aux autres, ni ne reçoivent les uns des autres (Lévi-Strauss, 1958).

Tableau 9
Services rendus et aides reçues

En %

Origine principale de l'aide reçue	Destination principale des services rendus au titre du bénévolat informel				
	Aucun service rendu	Services à des apparentés	Services à des non-apparentés	Services à des apparentés et non-apparentés	Total
Aucune aide reçue	54,1	24,8	15,2	5,9	100,0
Aide reçue de ménages apparentés	46,8	32,9	12,4	7,9	100,0
Aide reçue de ménages non apparentés	41,8	18,2	31,3	8,6	100,0
Aide reçue de ménages apparentés et non apparentés	36,2	25,2	22,2	16,4	100,0
Total	51,9	25,6	16,0	6,5	100,0

Lecture : 54,1 % des personnes dont le ménage ne reçoit aucune aide d'autres ménages ne rendent eux-mêmes aucun service, alors que 24,8 % d'entre elles rendent des services principalement destinés à des apparentés, 15,2 % aident des non-apparentés et 5,9 % donnent leur temps à la fois à d'autres ménages de leur famille et à des non-apparentés.
Source : enquête *Emploi du temps*, 1998-1999, Insee.

montre que certains services se prêtent mieux que d'autres à des flux croisés synchrones : ainsi, on rend d'autant plus de services de jardinage ou de bricolage qu'on en reçoit soi-même. Il paraît en être de même pour la garde d'enfants. En revanche, on ne constate rien de tel en ce qui concerne les services aux adultes et les aides quotidiennes. Quant aux aides croisées aux courses et au transport, elles sont négativement corrélées, ce qui se comprend aisément : il n'est guère facile de réaliser des tâches pour d'autres dans ces domaines si on a besoin du concours d'autrui pour les assurer dans son propre foyer.

Les motivations relationnelles du bénévolat informel

On sait depuis Mauss (1980, p. 267) que dans les échanges de dons, c'est « *bien autre chose que de l'utile, qui circule* », ou, en d'autres termes empruntés à Lévi-Strauss (1967, p. 69), qu'il « *y a plus dans l'échange que les choses échangées* ». Les transferts réciproques servent à consolider des relations et présentent de ce fait une « *valeur de lien* » (Godbout, 1992) qui se surajoute à (et parfois l'emporte largement sur) la valeur des biens et services qui font l'objet des transferts. Pendant longtemps, cette dimension du lien social est restée l'apanage de la sociologie. Elle commence toutefois à pénétrer le champ de recherche des économistes. Ceux-ci portent ainsi une attention croissante au concept de capital social (Sobel, 2002). Ce terme est toutefois utilisé dans des sens quelque peu distincts (Paldam, 2000 ; Glaeser, Laibson et Sacerdote, 2002). Tantôt il est considéré comme un « *actif individuel* » et renvoie alors au réseau de relations dont dispose une personne et dont elle peut tirer des bénéfices variés. Tantôt il est appréhendé comme un attribut des groupes et réfère alors au niveau de confiance qui les caractérise, à la densité des réseaux de communication qui les traversent, au degré de coopération entre leurs membres.

La notion émergente de « *bien relationnel* » (Uhlener, 1989 ; Gui, 1996) témoigne également de cette considération nouvelle des économistes pour le lien social. Même si sa définition n'est pas pleinement stabilisée, elle mérite une attention spécifique. Selon Gui (2000), les biens relationnels doivent être vus comme des entités immatérielles de nature communicative et/ou affective dont les co-producteurs sont les individus lorsqu'ils entrent en interaction les uns avec les autres. De tels biens, dont la production est

sensible à l'identité des protagonistes de la transaction, peuvent prendre la forme d'une « *ambiance* » particulière, d'une conversation sur des sujets d'affinité commune, etc. Il s'agit en quelque sorte de biens collectifs locaux qu'un individu ne peut envisager de consommer seul. Cette notion met en exergue l'idée, déjà soutenue par Kolm (1984 et 2000), selon laquelle l'objet des préférences des agents n'a aucune raison de se limiter aux seules allocations de biens et de services. Les agents peuvent tout aussi bien se préoccuper (et tel est effectivement le cas dans la vie courante) de l'existence et de la qualité des relations interpersonnelles, lesquelles contribuent de manière parfois déterminante au bien-être.

L'hypothèse ici faite consiste à voir dans le bénévolat informel un moyen de créer et d'alimenter des relations entre individus et/ou ménages. L'enquête *Emploi du temps* ne fournit de précisions ni sur l'étendue ni sur l'intensité des réseaux d'interconnaissance des enquêtés. Elle donne néanmoins quelques informations sur leur « *sociabilité alimentaire* » (Larmet, 2002). Il est en effet demandé si le ménage reçoit de la famille ou des amis pour déjeuner ou dîner et, dans l'affirmative, avec quelle fréquence. Inversement, le ménage indique s'il est reçu par la famille ou des amis pour les mêmes raisons. Ces réponses sont ici utilisées comme des indices de la propension à rechercher et à cultiver les relations interindividuelles. Lorsque le ménage est formé d'un couple, avec ou sans enfants, ces occasions de sociabilité alimentaire sont en général des biens publics pour les conjoints qui sont tous les deux concernés, notamment dans le cas de réceptions données chez soi. La population étudiée est donc constituée des personnes de référence du ménage et de leurs conjoints éventuels. Elle est limitée aux moins de 65 ans. Seule la fréquence des réceptions offertes chez eux par les personnes interrogées a été prise en compte dans l'indicateur de sociabilité. Les visites au domicile d'autres ménages sont en effet susceptibles de se confondre avec les services qui leur sont rendus (on peut rester manger chez autrui à l'occasion d'une aide apportée) (29).

Si la pratique du bénévolat informel poursuit une visée relationnelle, il est logique de prédire que celles et ceux qui s'y adonnent vont se distinguer

29. L'indicateur utilisé ne permet pas de connaître l'état de diversité ou au contraire de concentration du réseau relationnel. Ainsi, connaître peu d'amis, mais les inviter souvent, peut se traduire par une fréquence de réceptions aussi forte que celle correspondant à un effectif plus nombreux d'amis, chacun d'entre eux étant moins souvent invité.

par une plus forte fréquence de leur sociabilité alimentaire. L'hypothèse a été testée économétriquement à partir d'un modèle d'équations simultanées (cf. annexe 2 et tableau 10). Les réceptions données au foyer sont une fonction

croissante du revenu domestique et du niveau de diplôme. Elles sont plus fréquentes chez les agriculteurs, et dans une moindre mesure parmi les professions intermédiaires. La possession d'un équipement ménager facilitant les tâches liées au

Tableau 10
Participation au bénévolat informel et rendement relationnel

Variables	Bénévolat informel		Réceptions	
	Coefficient	t-test	Coefficient	t-test
Constante	- 0,51	- 1,52	3,70***	16,80
Sexe féminin	0,13***	4,43	- 0,09***	- 2,83
Âge	0,06	0,49	- 0,73***	- 7,49
Âge au carré (10E-2)	- 0,00	- 0,14	0,05***	4,49
Statut matrimonial				
Célibataire	- 0,05	- 0,49	0,03	0,40
Marié	- 0,12	- 1,41	0,09	1,12
Divorcé	- 0,06	- 0,61	0,08	0,95
Veuf	Réf.		Réf.	
Nombre d'enfants				
Aucun	Réf.		Réf.	
Un	- 0,23***	- 6,19	- 0,03	- 0,81
Deux	- 0,17***	- 4,19	- 0,03	- 0,73
Trois et plus	- 0,21***	- 4,16	- 0,01	- 0,11
Niveau d'études				
Sans diplôme	Réf.		Réf.	
CEP	0,11**	2,27	- 0,02	- 0,43
CAP-BEP-BEPC	0,14***	3,03	0,19***	4,60
Bac	0,12**	1,99	0,32***	6,09
Bac + 2	0,14**	2,07	0,38***	6,18
Supérieur à bac + 2	0,05	0,61	0,53***	8,13
Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteur	- 0,23**	- 2,35	0,33***	3,18
Indépendant	- 0,41***	- 5,96	0,12*	1,64
Cadre	- 0,28***	- 4,59	0,09	1,34
Profession intermédiaire	- 0,21***	- 4,27	0,10*	1,92
Employé	- 0,18***	- 4,35	0,01	0,13
Ouvrier	- 0,15***	- 3,10	- 0,05	- 0,99
Inactif	Réf.		Réf.	
Mauvais état de santé	- 0,17**	- 2,14	- 0,27***	- 3,80
Revenu mensuel				
Moins de 1 067 €	Réf.		Réf.	
De 1 067 à 1 524 €	- 0,01	- 0,23	0,13***	2,98
De 1 524 à 2 134 €	- 0,03	- 0,54	0,20***	4,69
De 2 134 à 3 201 €	- 0,09	- 1,53	0,37***	7,80
Plus de 3 201 €	- 0,19***	- 2,64	0,49***	8,03
Propriétaire	0,04	1,42		
Ancienneté dans le logement (10E - 1)	0,06***	3,39	- 0,09***	- 5,69
Possession d'un lave-vaisselle			0,23***	7,63
Possession d'un four à micro-ondes			0,26***	9,40
Densité d'occupation du logement			- 0,17***	- 4,17
Réception d'aides	0,29***	9,66		
Variables endogènes				
Réceptions	0,20***	2,92		
Bénévolat informel			0,31***	3,86
Écart-type du résidu (t-test)			1,25***	129,26
Corrélation des résidus (t-test)	0,11** (8,68)			
Nombre d'observations	9 760			

Lecture : les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***), 5 % (**) et 10 % (*). Réf. désigne la modalité de référence. Le modèle simultané est estimé par maximisation de la vraisemblance. La population retenue concerne les personnes de référence et leurs éventuels conjoints âgés de 65 ans ou moins. L'équation de bénévolat informel inclut également les variables de région de résidence (sept modalités). Source: enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

repas (four à micro-ondes, lave-vaisselle) favorise la sociabilité alimentaire, ce qui paraît tout à fait cohérent. L'augmentation de la densité d'occupation du logement, représentée ici par la taille du ménage rapportée au nombre de pièces, lui est en revanche défavorable. Il est moins commode d'inviter dans un logement exigu. Les résultats concernant les influences croisées du bénévolat informel et des réceptions apportent un incontestable crédit à l'hypothèse faite d'une participation motivée par des considérations relationnelles. Rendre service stimule très significativement le nombre des réceptions chez soi. De son côté, ce dernier exerce une influence positive et significative sur la pratique du bénévolat informel, ce qui se comprend assez aisément puisque la multiplication des rencontres augmente les occasions de connaître les besoins d'autrui et donc les opportunités de leur rendre service.

Cet impact positif du bénévolat informel sur l'indicateur de sociabilité alimentaire est ici obtenu à un niveau agrégé, famille et amis faisant l'objet d'un regroupement pour les deux variables d'intérêt. Afin de tenir compte des éventuelles spécificités de ces différentes sphères, on a réestimé le modèle d'équations simultanées en distinguant les réceptions et le bénévolat informel respectivement dans les cadres familial et amical. Dans les deux cas, les données indiquent que la réception de membres familiaux (respectivement d'amis) croît avec le fait de rendre des services à la famille (respectivement aux amis), les coefficients étant significatifs au seuil de 1 %. Néanmoins, l'effet marginal du bénévolat informel s'avère sensiblement plus élevé dans le cadre des relations amicales, avec un coefficient égal à 0,786 contre 0,422 pour la sphère familiale.

Ce « rendement relationnel » du bénévolat informel, mis également en évidence pour la participation associative (Prouteau et Wolff, 2004), est compatible avec plusieurs interprétations non exclusives. Tout d'abord, les relations peuvent être appréciées pour elles-mêmes (on est alors dans le cas d'une production-consommation de « biens relationnels »). Il est probable que tel est bien le cas ici car il est peu fréquent d'inviter des convives avec lesquelles il n'existe aucune affinité. Mais cette recherche de relations peut également procéder d'une stratégie d'accumulation de capital social et servir alors à promouvoir des fins qui peuvent être diverses, d'ordre professionnel ou relatives aux loisirs. Il pourrait paraître surprenant d'évoquer une telle stratégie s'agissant des invitations

à la famille. Ce serait toutefois oublier que les relations familiales représentent un des modes les plus importants des investissements de ce type (Astone *et al.*, 1999).

Cette investigation encourageante sur le rôle relationnel du bénévolat informel mériterait d'être reconduite à partir d'autres indicateurs de sociabilité. De même, il serait particulièrement intéressant d'examiner l'interaction possible entre ce bénévolat informel et le bénévolat formel. L'enquête *Emploi du temps* de 1998-1999, contrairement à celle de 1985-1986, ne permet pas d'appréhender dans toute son étendue le bénévolat organisé. Seule la participation associative peut y être repérée (Prouteau et Wolff, 2002). Or, on peut participer à une association (par exemple, en pratiquant les activités sportives ou culturelles qu'elle propose) sans y être bénévole, dès lors qu'on ne se consacre nullement à l'animation de son fonctionnement.

À titre indicatif toutefois, une recherche a été conduite, là encore à partir d'un modèle d'équations simultanées croisant la participation associative avec chacun des deux types de bénévolat informel (celui effectué en direction de la famille et celui destiné aux non-apparentés). L'estimation a été réalisée à la fois selon une méthode en deux étapes et selon la méthode du maximum de vraisemblance (30). Les écarts-types étant plus faibles dans l'estimation en deux étapes, le degré de significativité des coefficients obtenus y est plus élevé. Le fait de participer à une association ne semble pas avoir d'impact sur les services rendus à la famille, mais elle encourage ceux rendus à des tiers non apparentés (cf. tableau 11). Ces résultats sont plutôt en accord avec l'intuition. La participation associative n'affecte pas la taille du réseau familial, mais elle est en revanche susceptible d'élargir le réseau des relations avec des personnes non apparentées et, par conséquent, d'accroître la probabilité d'être sollicité pour leur rendre service.

Lorsque l'analyse est menée par la méthode du maximum de vraisemblance, la pratique du bénévolat informel, quel qu'en soit son destinataire, n'apparaît pas avoir d'effet sur la participation associative. Dans la procédure en deux étapes, les effets, significatifs au seuil de 10 %

30. Dans l'estimation en deux étapes, la probabilité de pratiquer l'un des deux types du bénévolat informel est d'abord estimée, de même que la probabilité de participer à une association. La première de ces probabilités est ensuite intégrée dans l'équation de participation associative, et la seconde dans l'équation de pratique du bénévolat considéré (Maddala, 1983).

Tableau 11
Participation associative et bénévolat informel

Variables	Modèle 1		Modèle 2	
	Participation associative	Services aux apparentés	Participation associative	Services aux non-apparentés
Estimation en deux étapes				
Participation associative estimée		- 0,03 (- 0,16)		0,40** (2,17)
Services aux apparentés (estimé)	1,04* (1,93)			
Services aux non-apparentés (estimé)			- 1,34* (- 1,93)	
Maximisation de la vraisemblance				
Participation associative estimée		- 0,04 (- 0,21)		0,43** (2,24)
Services aux apparentés (estimé)	1,11 (1,21)			
Services aux non-apparentés (estimé)			- 1,32 (- 1,05)	
Corrélation des résidus (ML)	0,02 (1,53)		0,14*** (9,56)	
Nombre d'observations	14 931		14 931	

Lecture : les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***), 5 % (**) et 10 % (*). Les modèles d'équations simultanées sont estimés respectivement en deux étapes et par maximisation de la vraisemblance. Seuls les effets croisés des variables à expliquer sont ici reportés. Les t de Student sont reportés entre parenthèses et en italique sous les estimateurs
Source : enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

sont de sens contraire selon les bénéficiaires des aides. Les services rendus à d'autres ménages de la famille sont favorables à la participation associative, mais celle-ci est au contraire découragée quand les aides sont destinées à des ménages non apparentés. S'agissant de ce second effet, on peut suggérer que le temps disponible n'étant pas infiniment élastique, l'aide aux amis, aux voisins et aux collègues entre en concurrence avec l'engagement dans une association. Les deux activités présenteraient de ce fait un certain degré de substitution. En ce qui concerne l'effet incitatif des services à la famille sur la pratique associative, il est possible qu'il renvoie à des facteurs inobservables non pris en compte dans les variables exogènes considérées ici. Ces facteurs pourraient, entre autres, procéder de la propension à donner son temps ou à s'occuper des autres. Mais le caractère composite de la participation associative requiert une grande prudence dans l'interprétation de ces influences croisées dont l'étude demande à être approfondie et réexaminée à l'aide d'un véritable indicateur de bénévolat en organisation.

*
* *

S'agissant des motifs qui animent les personnes qui rendent des services informels à d'autres ménages, l'accent a été mis plus particulièrement sur le rôle que jouent ces aides dans l'entretien de réseaux de réciprocité et sur la visée relationnelle des bénévoles. Il reste que les données utilisées dans le présent article ne fournissent pas toute l'information utile pour approfondir cet examen. Il serait en particulier nécessaire de disposer de renseignements suffisamment détaillés sur la composition des réseaux familiaux, amicaux et de voisinage, ainsi que sur les caractéristiques des bénéficiaires des services rendus. Pourraient alors être envisagées des investigations complémentaires susceptibles d'apporter des résultats plus riches concernant les différentes formes de réciprocité, mais aussi l'impact du bénévolat informel sur l'accumulation de capital social. Le rôle compensateur, ou au contraire amplificateur, de ce bénévolat sur les inégalités familiales pourrait également être analysé. □

Les auteurs remercient deux relecteurs d'une première version de cet article pour leurs remarques et suggestions.

BIBLIOGRAPHIE

- Akerlof G.A. (1982)**, « Labor Contracts as Partial Gift Exchange », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 97, n° 4, pp. 543-569.
- Archambault É. et Boumendil J. (1997)**, *Les dons et le bénévolat en France*, Laboratoire d'économie sociale, Fondation de France.
- Astone N.M., Nahanson C.A., Schoen R. et Kim Y.J. (1999)**, « Family Demography, Social Theory, and Investment in Social Capital », *Population and Development Review*, vol. 25, n° 1, pp. 1-31.
- Attias-Donfut C. (dir.) (1995)**, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan.
- Attias-Donfut C. (1996)**, « Les solidarités entre générations », in *Données Sociales*, La société française, Insee, Paris, pp. 317-323.
- Bénabent A. (2003)**, *Droit civil. La Famille*, Paris, Litec, 11^e édition.
- Blanchet J. (1990)**, *Gestion du bénévolat*, Paris, Économica.
- Bonvalet C. (2003)**, « La famille-entourage locale », *Population*, vol. 58, n° 1, pp. 9-44.
- Bulmer M. (1986)**, *Neighbours. The Work of Philip Abrams*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Chamberlain G. (1980)**, « Analysis of Covariance with Qualitative Data », *Review of Economic Studies*, vol. 47, pp. 225-238.
- Cheroutre M.-T. (1989)**, *L'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de la vie*, Rapport du Conseil économique et social, Journal Officiel.
- Cnaan R.A., Handy F. et Wadsworth M. (1996)**, « Defining Who Is a Volunteer: Conceptual and Empirical Considerations », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 25, n° 3, pp. 364-383.
- Crenner E. (1998)**, « La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré », *Insee Première*, n° 600.
- Crenner E. (1999)**, « Famille, je vous aide », *Insee Première*, n° 631.
- Davis Smith J. (1998)**, *The 1997 National Survey of Volunteering*, Londres, Institute for Volunteering Research.
- Davis Smith J. (1999)**, *Volunteering and Social Development*, A Background Paper for Discussion at an Expert Group Meeting, New York, United Nations.
- Déchaux J.-H. (1996)**, « Les services dans la parenté : fonctions, régulations, effets », in Kaufmann J.-C. (sous la direction de), *Faire ou faire faire ?*, Presses Universitaires de Rennes. pp. 39-54.
- Degenne A. et Lebaux M.-O. (1991)**, « L'entraide entre les ménages : un facteur d'inégalité sociale ? », *Sociétés contemporaines*, n° 8, pp. 21-42.
- Duchesne D. (1989)**, *Donner sans compter : les bénévoles au Canada*, Rapport analytique sur le travail n° 4, Ottawa, Statistique Canada.
- Dumontier F. et Pan Ké Shon J.-L. (1999)**, « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *Insee Première*, n° 675.
- Glaeser E.G., Laibson D. et Sacerdote B. (2002)**, « The Economic Approach to Social Capital », *Economic Journal*, vol. 112, pp. 437-458.
- Gobillon L (2002)**, « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Économie et Statistique*, n° 349-350, pp. 77-98.
- Godbout J.-T. (1992)**, *L'esprit du don*, Paris, La Découverte.
- Gottraux M. (1989)**, « Comités bénévoles et professionnels dans les institutions sociales », in Fragnières J.-P. et Mermoud P. (eds), *Le temps des bénévoles*, Sion, Cahiers du CFSP, pp. 63-79.
- Greene W. H. (1993)**, *Econometric Analysis*, 3^e édition, Prentice-Hall International Inc.
- Greene W.H. (2001)**, « Fixed and Random Effects in Nonlinear Models », *Mimeographed*, Stern School of Business, New York University.
- Gui B. (1996)**, « On "Relational Goods": Strategic Implications of Investment in Relationships », *International Journal of Social Economics*, vol. 23, n° 10/11, pp. 260-278.

- Gui B. (2000)**, « Beyond Transactions: On the Interpersonal Dimension of Economic Reality », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 71, n° 2, pp. 139-169.
- Héran F. (1987)**, « Comment les Français voisinent », *Économie et Statistique*, n° 195, pp. 43-59.
- Hodgkinson V.A. et Weitzmann M.S. (1996)**, *Giving and volunteering in the United States – 1996 Edition*, The Independent Sector, Washington D. C.
- Kolm S.-C. (1984)**, *La bonne économie. La réciprocité générale*, Paris, PUF.
- Kolm S.-C. (2000)**, « The Theory of Reciprocity », in Gérard-Varet L.-A., Kolm S.-C. et Mercier-Ythier J., *The Economics of Reciprocity, Giving and Altruism*, London, MacMillan Pres, pp. 115-141.
- Laferrère A. et Wolff F.-C. (2004)**, « Microeconomics Models of Family Transfers », in Kolm S.-C. et Mercier-Ythier J., *Handbook on the Economics on Giving, Reciprocity and Altruism*, NorthHolland, à paraître.
- Larmet G. (2002)**, « La sociabilité alimentaire s'accroît », *Économie et Statistique*, n° 352-353, pp. 191-211.
- Le Net M. et Werquin J. (1985)**, *Le volontariat, aspects sociaux, économiques et politiques*, Notes et études documentaires n° 4780, La documentation Française.
- Lévi-Strauss Cl. (1958)**, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss Cl. (1967)**, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 2e édition.
- Lynn P. et Davis Smith J. (1991)**, *The 1991 National Survey of Voluntary Activity in the UK*, Second Series Paper n° 1, The Volunteer Centre UK.
- Maddala G.S. (1983)**, *Limited-Dependent and Qualitative Variables in Econometrics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Maddala G.S. (1989)**, « Limited Dependent Variable Models Using Panel Data », *Journal of Human Resources*, vol. 22, pp. 307-338.
- Mauss M. (1980)**, « Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (7^e édition).
- Paldam M. (2000)**, « Social Capital: One or Many? Definition and Measurement », *Journal of Economic Surveys*, vol. 14, n° 5, pp. 629-653.
- Pan Ké Shon J.-L. (1998)**, « D'où sont mes amis venus ?... », *Insee Première*, n° 613.
- Pitrou A. (1992)**, *Les solidarités familiales*, Toulouse, Privat (2^e édition).
- Prouteau L. (1998)**, « Les différentes façons d'être bénévole », *Économie et Statistique*, n° 311, pp. 57-73.
- Prouteau L. (2002)**, « Le bénévolat sous le regard des économistes », *Revue française des Affaires sociales*, n° 4, octobre-décembre, pp. 117-134.
- Prouteau L et Wolff F.-C. (2002)**, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et Statistique*, n° 352-353, pp. 57-80.
- Prouteau L et Wolff F.-C. (2004)**, « Relational Goods and Associational Participation », *Annals of Public and Cooperative Economics*, à paraître.
- Reed P.B. et Selbee L.K. (2000)**, *Bénévolat et dons encadrés et informels : Modèles régionaux et communautaires au Canada*, Rapport de recherche, Statistique Canada et Université Carleton.
- Sevestre P. (2002)**, *Économétrie des données de panel*, Dunod, Paris.
- Simonet M. (1998)**, « Le bénévole et le volunteer : ce que traduire veut dire... », *La revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, n° 11, pp. 56-64.
- Smith D.H. (1994)**, « Determinants of Voluntary Association Participation and Volunteering: A Literature Review », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 23, n° 3, pp. 243-263.
- Sobel J. (2002)**, « Can We Trust Social Capital? », *Journal of Economic Literature*, vol. 40, pp. 139-154.
- Uhlener C.J. (1989)**, « "Relational Goods" and Participation: Incorporating Sociability in a Theory of Rational Action », *Public Choice*, vol. 62, pp. 253-285.
- Wolozin H. (1975)**, « The Economic Role and Value of Volunteer Work in the United States: An Exploratory Study », *Journal of Voluntary Action Research*, vol. 4 n° 1, pp. 23-42.

ESTIMATION ÉCONOMÉTRIQUE ET EFFET MÉNAGE

Avec plusieurs observations pour un même ménage (lorsqu'il y a plusieurs membres), il est possible d'utiliser des techniques économétriques qui contrôlent l'hétérogénéité inobservable au niveau du ménage. Elles consistent à décomposer le résidu aléatoire en deux éléments, l'un commun aux membres d'un même ménage et l'autre représentant une perturbation aléatoire, supposée indépendante entre les différents individus (Greene, 1993). Pour l'illustrer, on considère le cas de la participation au bénévolat informel.

Soit une variable Y indiquant le fait de rendre des services à des tiers, telle que $Y = 1$ en cas de bénévolat informel et $Y = 0$ dans le cas contraire. Les différentes observations sont indexées par i . Si X_i désigne le vecteur de variables explicatives associées, avec $i = 1, \dots, N$ (N est le nombre total d'observations dans l'échantillon), la variable latente Y^* qui indique le choix de bénévolat ($Y = 1$ lorsque $Y^* > 0$) est retenue sous la forme linéaire :

$$Y_i^* = X_i\beta + \varepsilon_i \quad [1]$$

où β est le vecteur de paramètres associés. Si on admet que le résidu ε_i est distribué suivant une loi normale de moyenne nulle et de variance unitaire, alors la spécification correspondante est un modèle *probit* dichotomique, avec $\Pr(Y_i = 1) = \Phi(X_i\beta)$ et $\Pr(Y_i = 0) = 1 - \Phi(X_i\beta)$. Le résidu est supposé être indépendant de la loi des variables explicatives, si bien que ce modèle est convergent quelle que soit la matrice de variance-covariance sous l'hypothèse d'exogénéité.

Dans la constitution de l'échantillon au niveau des individus, plusieurs personnes peuvent appartenir à un même ménage. Il s'agit bien évidemment du cas des conjoints, mais le ménage peut aussi comporter plus de deux personnes dès lors que les parents vivent avec au moins un enfant de plus de 15 ans ou bien s'ils hébergent des parents âgés à leur domicile. De façon intuitive, les comportements et attitudes de ces différents individus vivant sous un même toit ont toutes les chances d'être fortement corrélés, par des effets d'entraînement, des phénomènes d'imitation et de transmission, ou bien encore par du temps libre commun et des loisirs partagés (ne serait-ce que partiellement). Ceci revient alors à admettre qu'il existe une composante inobservée, commune aux différents membres qui appartiennent à un même ménage. On indique en indice par j les différents ménages dans l'enquête, avec $j = 1, \dots, J$ et $J < N$.

Soit μ_j cet effet propre au ménage. Dès lors, la variable d'intérêt à étudier Y_{ji} est définie à partir de deux dimensions, ménage et individu, ce qui permet l'application des techniques usuelles retenues pour les données de panel. La spécification correspondante devient :

$$Y_{ji}^* = X_{ji}\beta + \mu_j + \varepsilon_{ji} \quad [2]$$

Il s'agit alors d'un modèle *probit* à effets aléatoires. Le résidu se décompose en fait en un résidu ε_{ji} de loi normale centrée réduite d'écart-type σ_ε^2 (supposés i.i.d.) et une partie indépendante μ_j qui est une composante inobservée du ménage. Celle-ci suit une loi normale centrée d'écart-type σ_μ^2 . Dans ce cas, l'hypothèse forte est que la loi de cette composante du résidu est indépen-

dante de la loi des variables explicatives, ce qui correspond à une hypothèse d'exogénéité. En pratique, l'estimation de ce modèle qui fait intervenir une intégrale multivariée nécessite de recourir à des procédures d'approximation (Sevestre, 2002, pp. 180-182), et on pose $\sigma_\varepsilon = 1$.

Compte tenu de la forme particulière de la matrice de variance-covariance du vecteur $(\mu_j + \varepsilon_{ji})_{i=1}^T$ (avec T la taille du ménage), qui comprend uniquement sur sa diagonale la somme des deux variances σ_ε^2 et σ_μ^2 , un test de l'hypothèse $\sigma_\mu = 0$ contre $\sigma_\mu \neq 0$ ressort directement de l'estimation. Dans l'éventualité où σ_μ n'est pas significativement nul, il faut prendre en compte un effet ménage. Il est toutefois possible que ces effets μ_j spécifiques aux ménages soient corrélés avec les variables explicatives du modèle, ce qui constitue une hypothèse d'endogénéité. Dans ce cas où les effets familiaux sont fixes, la maximisation de la vraisemblance ne conduit pas à des estimations convergentes à la fois pour les effets certains μ_j et pour le vecteur de paramètres β , sauf si à la fois N et J tendent vers l'infini (Maddala, 1989).

Usuellement, la solution retenue pour estimer un modèle de choix discret à effets fixes consiste à supposer que les perturbations aléatoires suivent une loi logistique (Chamberlain, 1980). Ceci permet de considérer une fonction de vraisemblance conditionnelle aux effets certains et les éléments de l'échantillon tels qu'aucun membre (ou que tous les membres) d'un même ménage participant à du bénévolat informel ne contribue(nt) pas à la vraisemblance (celle-ci étant nulle pour ces réalisations). Néanmoins, il s'agit bien d'un modèle pour toute la population. Contrairement à l'idée établie, il est en fait possible d'estimer un modèle *probit* à effets fixes. La solution a été apportée récemment par Greene (2001), qui parvient à estimer la vraisemblance non conditionnelle à partir des méthodes usuelles de maximisation, en suivant une méthode de Newton (Greene, 1993, p. 347). En pratique, le modèle revient à estimer la probabilité qu'un individu participe au bénévolat informel pour les ménages au sein desquels certains membres seulement s'y adonnent. La différence entre les approches de Chamberlain et Greene porte donc sur la loi retenue pour les résidus, respectivement logistique ou normale. En pratique, l'estimation ne permet pas de déterminer la matrice des variances-covariances pour les effets fixes.

On a donc estimé ces deux modèles, *probit* à effets aléatoires et *probit* à effets fixes, sur la population concernée (1). Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau. Les estimateurs sont alors utilisés pour mettre en œuvre deux tests d'hypothèses. Le premier porte sur l'existence d'effets propres au ménage, en testant l'hypothèse $\sigma_\mu = 0$. Celle-ci apparaît rejetée d'après les

1. Dans la pratique, l'estimation à effets fixes réduit sensiblement la taille de l'échantillon, dans la mesure où il est nécessaire que certains individus seulement dans le ménage apportent des services à des tiers. Dans ce dernier cas, toutes les caractéristiques qui sont communes au ménage sont exclues de la régression, puisqu'elles sont par définition prises en compte par l'effet fixe.

données puisque l'on obtient une valeur égale à 0,879 et significative à 1 %. Les bornes inférieures et supérieures de l'intervalle de confiance à 95 % sont respectivement égales à 0,822 et 0,938. Afin de tester entre les spécifications à effets aléatoires et à effets fixes, on a ensuite mis en œuvre un test classique de Hausman (cf. par exemple Greene (1993)). On obtient une statistique égale à 125,4 avec 21 degrés de liberté, qui est significative au seuil de 1 %. La spécification à effets fixes apparaît alors préférable.

Les données mettent donc en évidence l'existence d'effets ménages. Idéalement, il serait nécessaire d'inclure des effets fixes dans toutes les spécifications retenues. Pour l'analyse réalisée, cela soulève deux types de problèmes. En premier lieu, toutes les variables communes au ménage doivent être exclues. Il ne serait alors pas possible de regarder la sensibilité du bénévolat informel au revenu ou bien encore au nombre d'enfants. En second lieu, l'état actuel des connaissances en économétrie ne permet pas de prendre en compte des effets fixes dans toutes les spécifications, en particulier dans les modèles bivariés ou bien encore dans les modèles

d'équations simultanées si l'on veut utiliser des méthodes de maximisation de la vraisemblance.

On a donc ignoré ces effets ménages, tout en admettant leur existence (ici démontrée). La question d'intérêt consiste alors à savoir si ceci est préjudiciable. Si l'on regarde le modèle à effets aléatoires, les coefficients sont particulièrement proches de ceux obtenus par un modèle *probit* simple et les variables significatives sont exactement les mêmes dans les deux séries. En revanche, si l'on regarde le modèle *probit* à effets fixes, les résultats sont un peu différents. En particulier, les effets marginaux semblent relativement plus importants. Ceci vient de ce que l'on regarde des probabilités conditionnelles de bénévolat informel, dans des ménages où seulement certains membres s'y consacrent. L'interprétation des coefficients n'est donc pas la même que dans les cas précédents. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de s'accommoder de cette omission de l'effet ménage dans le cadre d'investigations plus précises des comportements individuels, puisque l'outil économétrique actuel ne permet pas d'inclure dans les différentes spécifications des effets fixes.

Tableau
Réalisation de services informels et effet ménage

Variables	Probit à effets aléatoires		Probit à effets fixes	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante	- 0,35***	- 3,35		
Sexe féminin	0,15***	5,30	0,25***	5,85
Âge				
Moins de 25 ans	Réf.		Réf.	
25-34 ans	0,18***	3,07	0,52***	4,40
35-44 ans	0,26***	4,27	0,50***	3,66
45-54 ans	0,22***	3,41	0,35***	2,31
55-64 ans	0,24***	3,07	0,29	1,55
65 ans et plus	- 0,38***	- 4,71	- 0,29	- 1,27
Statut matrimonial				
Célibataire	0,10	1,44	0,64***	3,07
Marié	0,16***	2,65	0,91***	4,89
Veuf	Réf.		Réf.	
Divorcé	0,15*	1,86	0,83***	3,72
Nombre d'enfants				
Aucun	Réf.		Réf.	
Un	- 0,41***	- 8,55		
Deux	- 0,40***	- 7,42		
Trois et plus	- 0,41***	- 6,58		
Niveau d'études				
Sans diplôme	Réf.		Réf.	
CEP	0,15***	3,14	0,32***	3,34
BEPC-CAP-BEP	0,23***	5,66	0,20***	2,72
Bac	0,28***	5,44	0,19**	2,02
Bac + 2	0,36***	5,87	0,47***	4,01
Supérieur à bac + 2	0,28***	4,18	0,21	1,59
Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteur	- 0,12	- 1,07	- 0,42**	- 2,02
Indépendant	- 0,44***	- 5,26	- 0,89***	- 6,08
Cadre	- 0,37***	- 5,56	- 0,61***	- 5,17
Profession intermédiaire	- 0,21***	- 3,90	- 0,48***	- 5,01
Employé	- 0,18***	- 3,81	- 0,41***	- 5,18
Ouvrier	- 0,16***	- 3,15	- 0,33***	- 3,99
Inactif	Réf.		Réf.	
Mauvais état de santé	- 0,55***	- 8,00	- 0,69***	- 5,01

Tableau (suite)

Variables	Probit à effets aléatoires		Probit à effets fixes	
	Coef.	t-test	Coef.	t-test
Revenu mensuel				
<i>Moins de 1 067 €</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
De 1 067 à 1 524 €	0,10 [*]	1,81		
De 1 524 à 2 134 €	0,12 ^{***}	2,16		
De 2 134 à 3 201 €	0,05	0,98		
Plus de 3 201 €	- 0,02	- 0,34		
Propriétaire	0,04	0,93		
Ancienneté dans le logement (10E - 1)	- 0,03 [*]	- 1,88		
Ménage bénéficiaire d'aides	0,32 ^{***}	8,42		
Nombre d'observations	14 931		5 445	
Nombre de ménages	7 712		2 086	

Lecture : les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***), 5 % (**) et 10 % (*). Réf. désigne la modalité de référence. La régression à effets aléatoires inclut également les variables de région de résidence (sept modalités). Par définition, les caractéristiques du ménage sont exclues du modèle à effets fixes.

Source: enquête Emploi du temps, 1998-1999, Insee.

ESTIMATION ÉCONOMÉTRIQUE DU MODÈLE JOINT BÉNÉVOLAT-RÉCEPTIONS

Soient B^* et R^* les variables latentes qui correspondent respectivement au choix de faire du bénévolat informel B et au nombre de réceptions à domicile R . Les équations associées à ces deux choix sont retenues sous la forme linéaire suivante :

$$B^* = X_B \beta_B + \gamma_B R^* + \varepsilon_B \quad [1]$$

$$R^* = X_R \beta_R + \gamma_R B^* + \varepsilon_R \quad [2]$$

où X_B et X_R désignent les facteurs explicatifs pour chacune de ces variables, β_B et β_R sont les paramètres associés, γ_B mesure l'effet des réceptions sur le bénévolat et γ_R capture l'incidence du bénévolat sur la fréquence de réceptions, et ε_B et ε_R sont deux perturbations aléatoires normalement distribuées.

Par définition, les variables latentes B^* et R^* sont inobservées, et la seule information dont on dispose dans l'enquête s'écrit sous la forme :

$$B = \begin{cases} 1 & \text{si } B^* > 0 \\ 0 & \text{si } B^* \leq 0 \end{cases} \quad [3]$$

$$R = \begin{cases} R^* & \text{si } R^* > 0 \\ 0 & \text{si } R^* \leq 0 \end{cases} \quad [4]$$

Le système [1] à [4] correspond donc à un modèle d'équations simultanées à variables latentes (Maddala, 1983). Ce modèle vérifie la propriété de cohérence logique seulement si l'inégalité $\gamma_B \gamma_R < 1$ est vérifiée. À cette condition, il existe une forme réduite unique pour le système.

La forme réduite associée aux deux équations structurelles [1] et [2] peut s'écrire :

$$B^* = Z_B \pi_B + \zeta_B \quad [5]$$

$$R^* = Z_R \pi_R + \zeta_R \quad [6]$$

avec $\pi_B = (X_B \beta_B + \gamma_B X_R \beta_R) / (1 - \gamma_B \gamma_R)$ et $\pi_R = (X_R \beta_R + \gamma_R X_B \beta_B) / (1 - \gamma_B \gamma_R)$. Clairement, les résidus ζ_B et ζ_R ne sont pas indépendants. On admet que ces deux perturbations suivent une loi normale bivariée telle que $(\zeta_B, \zeta_R) \sim N(0, 0, 1, \sigma^2, \rho)$.

Il est donc possible d'estimer le modèle simultané par maximisation de la vraisemblance. Il existe quatre cas pour les contributions individuelles à la vraisemblance, en fonction des valeurs prises par B et R , de telle sorte que l'on a : $L_{\delta=1} = \Pr(B=0, R=0)$, $L_{\delta=2} = \Pr(B=0, R=R^*)$, $L_{\delta=3} = \Pr(B=1, R=0)$ et $L_{\delta=4} = \Pr(B=1, R=R^*)$. Les premier et troisième termes sont donnés par la fonction de répartition de la loi normale bivariée, les deuxième et quatrième termes peuvent s'exprimer comme le produit d'une densité normale univariée et de la fonction de répartition de la loi normale univariée (Greene, 1993). La log-vraisemblance pour une observation devient :

$$L = 1_{\delta=1} \log L_{\delta=1} + 1_{\delta=2} \log L_{\delta=2} + 1_{\delta=3} \log L_{\delta=3} + 1_{\delta=4} \log L_{\delta=4} \quad [7]$$

où $1_{\delta=i}$ indique une variable muette correspondant aux différents cas $\delta = 1, \dots, 4$. En pratique, le modèle est estimé à partir de l'algorithme BHHH qui nécessite uniquement le calcul des dérivées partielles de premier ordre. Enfin, la matrice des variances-covariances est estimée à partir du produit extérieur du gradient.